

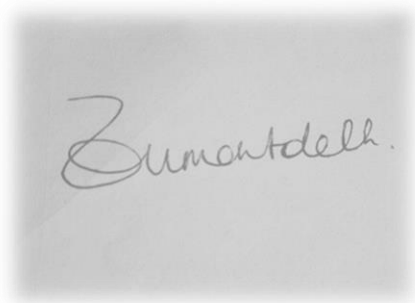
**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

**Interprètes non professionnels
locaux en zones de crise et de conflit**
Conditions de travail et défi de la professionnalisation

Auteur : Zoé Dumont de Chassart
Promoteur : Prof. Vincent Legrand
Lectrice : Delphine Griveaud
Année académique 2019-2020
Master en Relations internationales, finalité diplomatie et résolution des conflits

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

A square box containing a handwritten signature in cursive script that reads "Zumantdelh.".

Remerciements

Je voudrais remercier mon promoteur, le professeur Vincent Legrand, pour son engagement, sa bienveillance et ses conseils. Son enthousiasme était contagieux et a représenté un réel encouragement.

Tous mes remerciements vont également à Mme Delphine Griveaud, pour la lecture de mon travail dans le cadre de sa fonction de rapporteur.

Je tiens également à remercier Mr Pierre Vanrie, mon ancien professeur de turc et traducteur, pour sa relecture de mon travail, et le Lieutenant van Cutsem, pour ses éclairages sur les sujets militaires.

Je suis également reconnaissante envers Mme Ariane Willems et Mme Patricia Kerres, qui ont été ou sont professeurs au département d'interprétation de l'UCLouvain, et qui m'ont donné une source d'informations utiles et de motivation.

Enfin, un grand merci à ma famille, et à chacun de mes amis qui m'ont soutenue tout au long de ce master et surtout pendant cette dernière ligne droite.

Interprètes non professionnels locaux en zones de crise et de conflit : conditions de travail et défi de la professionnalisation

Table des matières

1.	Introduction	6
1.1.	Choix du sujet	6
1.2.	Problématique	7
1.3.	Question de recherche et sous-questions	8
1.4.	Questions méthodologiques	8
1.5.	Critique des sources	9
1.6.	Structure du mémoire	10
2.	Définitions préalables	11
3.	La communication, indispensable en contexte de crise	13
3.1.	Communication de l'aide humanitaire	13
3.2.	Communication en zone de conflit	14
3.3.	La communication, un droit fondamental	15
3.4.	Communication et distribution de biens et de services d'aide	16
3.5.	Communication et réduction des risques, des inégalités et de l'exclusion	16
3.6.	Communication et collecte de données fiables	20
3.7.	Manque de données linguistiques	21
4.	Qui sont les interprètes en zones de crises ?	24
4.1.	L'interprète : définition, profils et rôles	24
4.2.	Terminologie	26
4.3.	Les raisons de s'engager comme interprète	28
4.4.	Les compétences requises	29
4.5.	Le recrutement	30
5.	Un rôle sous-estimé, mais indispensable	31
5.1.	Manque de visibilité et défi de la professionnalisation	33
5.2.	Vers une prise de conscience des usagers ?	33
5.3.	Des "historiens non-officiels" de la guerre	35
5.4.	Catalyseurs de cohésion sociale ou d'exclusion	37
5.5.	Le rôle des interprètes dans la collecte de données	37
6.	Défis et risques de l'interprétation dans les zones de crises	37
6.1.	Défis contextuels	37
6.1.1.	Le défi lié au contexte d'interprétation	37

6.1.2.	Le défi de la sécurité	38
6.1.3.	Le droit d'asile	39
6.1.4.	Un mandat illimité	40
6.2.	Les défis émotionnels	42
6.2.1.	Le défi de l'isolement social	42
6.2.2.	Le défi de l'adaptabilité	42
6.2.3.	Questions de genre	42
6.3.	Les défis éthiques	43
6.3.1.	La neutralité	43
6.3.2.	Le défi de la positionnalité	45
	<i>Interpreter agency</i>	45
	La « double loyauté »	45
	Le risque d'être vu comme un traître	46
6.3.3.	La confiance, un élément essentiel	47
6.3.4.	Responsabilité morale et conflits d'intérêts	48
6.3.5.	Le défi de l'impartialité : principe utopique en zone de guerre?	49
7.	La nécessité de la protection et de la formation	50
7.1.	Protéger : les besoins de reconnaissance et de sécurité	50
7.1.1.	Contrat et statut	51
7.2.	Former : le besoin de qualité	52
7.2.1.	Les obstacles à la formation	52
7.2.2.	La maîtrise insuffisante de l'anglais	53
7.2.4.	Vers un code de déontologie plus généralisé	54
7.2.5.	Glossaire	57
7.2.6.	Recommandations et pistes de solutions	58
8.	Initiatives existantes	59
9.	Conclusion	63
	Bibliographie	66

Interprètes non professionnels locaux en zones de crise et de conflit : conditions de travail et défi de la professionnalisation

1. Introduction

1.1. Choix du sujet

Ce mémoire s'inspire, d'une part, de mon expérience et de mes connaissances en traduction et en interprétation. En effet, durant mon précédent master en traduction et à la suite de ce dernier, j'ai eu l'occasion de faire un stage, puis de m'engager en tant que volontaire dans un service d'interprétariat social à Bruxelles. J'y ai effectué toute une série de missions d'interprétation auprès d'une population allophone, tant en turc qu'en anglais, avec des personnes réfugiées ou non à Bruxelles. Ces interventions linguistiques lors d'entretiens de santé, de santé mentale ou de démarches administratives, et les différentes formations en déontologie et sur l'accueil des réfugiés en Belgique ont élargi mon socle de connaissances et de compétences personnelles. Elles m'ont également rendue plus consciente des obstacles auxquels se heurte la profession d'interprète (professionnel ou non) en milieu social et de la nécessité de leurs interventions auprès d'une population marginalisée à bien des égards. C'est avec enthousiasme que j'ai décidé d'élargir la réflexion aux interprètes non professionnels en zones de crises et de conflits. D'autre part, ce mémoire vient de ma volonté de trouver des pistes pour améliorer la communication dans des environnements instables et incertains, et de favoriser la résilience d'une population frappée par un conflit ou une crise d'une autre nature. J'ai estimé qu'il était pertinent de mettre en parallèle les interprètes employés, d'une part, par des organisations humanitaires et, d'autre part, par des forces armées. Il existe de nombreuses constantes entre les deux, en termes de neutralité, de sécurité et de difficultés contextuelles, mais certaines différences propres aux domaines d'intervention sont à noter. Au sein même de ces deux catégories, il existe des disparités, en fonction notamment du contexte de recrutement et des spécificités de l'organisation. L'interprétation de crise englobe ces deux types d'interprétation. Enfin, ces deux types ne sont pas à opposer l'un l'autre, puisque l'interprétation humanitaire est régulièrement liée au conflit, quand il s'agit de réfugiés qui fuient une guerre, par exemple.

Obstacles rencontrés et réorientation

Initialement, mon intention était de trouver un stage de « terrain », me permettant d'évaluer moi-même les défis et opportunités de l'activité d'interprète et de recueillir personnellement

les témoignages des utilisateurs, des interprètes et des bénéficiaires. J'aurais aussi proposé de créer des formations, similaires à celles auxquelles j'ai assisté, et un guide pratique à destination des interprètes (et des utilisateurs de leurs services), afin d'améliorer la qualité de leurs prestations et de pallier aux éventuels obstacles qu'ils rencontrent. J'avais aussi formulé le souhait de créer des jeux de rôles afin de mettre les interprètes dans des conditions réelles. À l'aide de formulaires et d'entretiens réguliers, j'espérais obtenir des informations suffisantes pour dresser le tableau des conditions de travail des interprètes, la manière dont ils perçoivent leur propre fonction, les astuces qu'ils utilisent pour garantir la confiance mutuelle, surmonter les blocages dans la communication, et ainsi de suite. Ayant un intérêt particulier pour le Moyen-Orient, j'espérais y situer mon projet. Cependant, après plusieurs recherches infructueuses auprès d'organisations diverses, réalisant que l'activité d'interprète dans les zones de crise ou de conflit suit rarement une trajectoire définie, et ne souhaitant pas conditionner le résultat de ma dernière année d'études aux aléas du terrain et à la disponibilité des ressources humaines et matérielles, j'ai décidé de passer d'un mémoire-projet (associé à un stage) à un mémoire de synthèse. J'ai donc dû réorienter la méthodologie du mémoire, sans avoir recours à une collecte de données directe (sources primaires, sur le terrain) mais en élaborant une synthèse des recherches préalablement menées sur le sujet des interprètes en zones de crise et de conflit, et sur des sujets connexes comme la collecte de données linguistiques. En dépit par ailleurs du peu de littérature sur le sujet, nous avons tenté de relever le défi d'établir une cartographie aussi exhaustive que possible des défis et opportunités des interprètes non professionnels locaux en zones de crise et de conflit.

1.2. Problématique

La communication est un élément crucial dans les situations de crise. Comme la plupart des régions frappées par les crises (guerre, catastrophe naturelle ou autres) sont habitées par des communautés de langues étrangères à celles des intervenants humanitaires et militaires, il est nécessaire de traduire et d'interpréter pour garantir l'accès à l'information. Dans ce contexte, le rôle de l'interprète est primordial. Outre les défis liés à l'activité d'interprète et au contexte dans lequel il évolue, on constate que les interprètes souffrent d'un manque de protection et de formation. Il est donc nécessaire d'y remédier pour améliorer les conditions de travail et de vie de ces interprètes. L'interprétation de crise peut se retrouver dans le milieu carcéral, dans le cadre de la supervision de camps de réfugiés, l'appui aux activités militaires, et la distribution de services et biens humanitaires. En zones de conflit, il existe différents profils d'interprètes:

les interprètes militaires, les interprètes recrutés localement, les interprètes humanitaires, les assistants linguistiques des Nations unies, les *fixers* et les interprètes d'état-major (Allen 2012). J'ai choisi de me concentrer principalement sur les interprètes non professionnels recrutés localement par une organisation étrangère et généralement issus de la communauté pour laquelle ils interprètent, car ils représentent la majorité des interprètes en zones de crise. Le sujet cible la phase d'intervention lors de crises humanitaires et d'opérations militaires, respectivement. Nous n'avons pas pris en compte la phase de prévention, car les interprètes et traducteurs ne sont quasi jamais associés à une phase préventive de la crise – nous reviendrons sur ce point à la fin du mémoire. Nous n'avons pas non plus pris en compte la phase de reconstruction ou de résilience, car il existe encore trop peu de littérature à ce sujet, quand bien même elle mériterait qu'on s'y attarde.

1.3. Question de recherche et sous-questions

La question de départ est la suivante : « Quelles sont les conditions de travail des interprètes non professionnels locaux en zones de crise ? » À cette question s'ajoutent toute une série de sous-questions listées ci-dessous. Après une phase descriptive visant à éclaircir la compréhension du sujet, à la fin du mémoire, nous évoquerons quelques recommandations en vue d'améliorer ces conditions de travail, ainsi que des initiatives existantes émanant de plusieurs organisations. Sous-questions :

Quel est le profil de l'interprète en zones de crise ?

Quel est le degré de visibilité et de reconnaissance de l'activité d'interprète en zones de crise ?

Quels types de tâches est-il amené à effectuer ? Dans quels contextes ?

Quels sont les critères et les circonstances de recrutement ?

Qui sont les principaux employeurs ?

Quelles sont les conditions de travail et les pistes d'amélioration possibles à cet égard ?

1.4. Questions méthodologiques

Il existe peu d'études et de recherches en la matière. Le sujet est marqué par un manque de littérature et reste limité à certains angles de vue, et peu de recherches se situent dans la phase d'intervention. La littérature traite plutôt de l'interprétation dans le cadre de la procédure d'asile de pays d'accueil ; tandis que les témoignages des interprètes sont par ailleurs rarement

pris en compte. Le manque de littérature est la conséquence des problèmes de perception dont souffre l'activité, y compris de la part de ceux qui l'exercent (Kherbiche, 2009, p.76). Dans le contexte militaire en particulier, pour des raisons de confidentialité et de sécurité, et compte tenu de la sensibilité du contexte, il n'est pas toujours possible de recueillir des données fidèles, ou des rapports ou interviews de témoins directs. Le manque de littérature et d'études sur l'interprétation en zones de conflits et de crises humanitaires renforce la difficulté à définir et catégoriser avec précision les caractéristiques, exigences et conditions de travail de l'interprète en zones de crise. C'est tout l'intérêt du présent mémoire : améliorer la compréhension du phénomène en présence et, plus normativement, trouver des pistes d'amélioration des conditions de travail de l'interprète en zone de crise.

1.5. Critique des sources

La recherche d'informations concernant les interprètes en zones de conflit m'a d'abord menée vers les interprètes engagés lors de l'intervention de la coalition menée par les Etats-Unis en Irak en 2003. Il m'a semblé que la littérature soulignait l'absence de considération de l'armée américaine à l'égard des interprètes. Il arrive néanmoins que les interprètes parviennent avec le temps à créer un lien personnel de confiance avec leurs interlocuteurs de l'armée qui les considèrent comme des alliés à protéger plutôt que comme des complices potentiels de la violence de la guerre. Les médias tendent parfois à insister sur cette relation et le statut de "victime innocente" de l'interprète, et de grossir le trait du « lien vital entre les forces internationales et les habitants d'un pays paralysé par les insurgés et les milices » (Snow, 2008). Dans le cas de l'Irak, la manière dont les interprètes non professionnels locaux sont décrits par les journalistes est particulièrement changeante et paraît dépendre du journaliste lui-même et des interactions personnelles qu'il a vécues ou dont il a été témoin. Afin de rester le plus près possible de la réalité, il est nécessaire de prendre du recul vis-à-vis de ces témoignages de journalistes, dont la narration tient parfois de la recherche du sensationnel.

De même, les articles et rapports de Translators Without Borders (TWB) sur lesquels j'ai appuyé une partie de mon analyse requièrent une prise de recul. En effet, bien que leur contribution dans le domaine de la traduction et l'interprétation dans les zones de crise et de conflit soit inestimable, il est possible que l'organisation grossisse le trait de la nécessité de

l'interprétation dans ces contextes d'instabilité, afin de souligner l'importance du rôle actif que joue TWB.

1.6. Structure du mémoire

Premièrement, nous tenterons d'énumérer la définition des concepts utilisés, afin de délimiter le sujet et de réduire les ambiguïtés autour des termes polysémiques. Puis, les trois chapitres suivants seront introduits par une partie propre aux situations de conflit et de crise humanitaire, respectivement. Le chapitre 2 concerne l'importance de la communication en contexte de crise, que ce soit pour l'accès aux services et biens de première nécessité, mais aussi la réduction des inégalités, et la collecte de données en vue de la création de programmes d'aide et d'octroi de financements à destination des populations affectées. Le **chapitre 3** dresse le profil des interprètes et le contexte dans lequel ils s'engagent à entreprendre cette activité. Cette section comprend également une liste des termes utilisés pour faire référence aux interprètes, et qui illustrent les différentes perceptions autour de l'activité. Le **chapitre 4**, quant à lui, rend compte du manque de reconnaissance et de visibilité de l'activité d'interprétation, en dépit du rôle singulier qu'ils jouent dans les zones de crise. Le **chapitre 5** reprend les défis et risques associés à l'activité, que les interprètes non professionnels encourent consciemment ou non. Ces défis sont classés par thème, dans l'ordre: défis contextuels, émotionnels et éthiques. La partie sur les défis éthiques insistera, entre autres, sur l'importance de maintenir un degré de confiance mutuelle. Le **chapitre 6** tirera des conclusions quant à la nécessité de protéger et former les interprètes non professionnels locaux, après avoir fait état des lacunes en termes de protection des interprètes et de qualité de leurs interventions. Nous nous attarderons sur des pistes de recommandations et de solutions. Dans le **7^{ème} et dernier chapitre**, nous énumérerons une série d'initiatives existantes entreprises par des institutions internationales et qui peuvent servir d'exemple ou d'impulsion, dans la droite ligne des recommandations précitées. En **conclusion**, nous reviendrons brièvement sur le contenu de ces chapitres, en insistant sur les constats tirés au fil du mémoire, les points à améliorer et les pistes de solution, pour amener le lecteur à une réflexion autour des interprètes non professionnels locaux au défi de la professionnalisation.

2. Définitions préalables

2.1. Crise

Une crise est un « événement ou une série d'événements inhabituels qui constituent une menace importante et nécessitent une intervention pour atténuer les dommages » (Hunt et al., 2019). Alexander (2016, p.14), en donne une définition similaire : « une crise est une interruption soudaine et intrusive des conditions normales avec des conséquences potentiellement néfastes ». Si les groupes allophones ont besoin d'interprètes afin de communiquer lorsque les conditions sont "normales", on peut aisément comprendre que le besoin soit exacerbé en situation de crise. Ces crises peuvent être le résultat de catastrophes naturelles ou de l'action directe de l'homme, comme le terrorisme ou les conflits. Souvent, ces crises surviennent dans des sociétés multilingues et multiculturelles, et/ou dans des langues étrangères à celles des intervenants humanitaires et militaires, sociétés avec lesquelles il faut communiquer pour venir en aide à la population affectée.

2.2. Crise humanitaire

« Situation de perturbation sociale à grande échelle et de risque élevé pour la santé et le bien-être dû à un conflit armé, une catastrophe ou une épidémie, et où les besoins de la population dépassent de loin les capacités locales » (Hunt et al., 2019). Étant donné que la crise nécessite généralement une aide extérieure, les questions de communication et de coordination sont un véritable défi dans ce contexte.

2.3. Conflit

« Dans sa définition la plus large, la notion de conflit fait référence à une situation dans laquelle une ou plusieurs parties tentent de s'affaiblir mutuellement parce qu'elles ont des objectifs incompatibles, des intérêts divergents, ou des valeurs fondamentalement différentes. Dans ce sens, le conflit est compris comme un élément naturel de la vie quotidienne plutôt qu'une circonstance exceptionnelle » (Baker, 2006).

Ici, nous avons préféré reprendre le terme « conflit », car ce terme permet de traiter du conflit armé et non-armé, et que le terme « conflit armé » aurait été trop restrictif puisque limité à l'usage d'interprètes par les forces armées, or il existe aussi des interprètes travaillant pour des ONG ou dans des camps de réfugiés, dans un contexte de conflit non armé. L'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC), la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) et Red-T (organisation qui défend les intérêts des traducteurs et des interprètes dans les situations à haut risque) confirment ce choix terminologique.

Il existe différentes phases à un conflit : la phase préparatoire d'entrée en conflit ouvert (diplomatie et renseignements), la phase de combat (communication avec les troupes de coalition, communication avec les troupes et forces de sécurité locales, interaction avec des civils et prisonniers de guerre, activités de propagande, contrôle des territoires occupés, évacuation des non-combattants), fin des hostilités (négociations de paix, gestion de mouvements de population en masse, démobilisation, réhabilitation et réintégration des combattants dans la vie civile, gestion de mouvements de résistance ou de libération) et, enfin, reconstruction (négociations d'armistice, gestion des rencontres entre les forces occupantes et les missions de paix, compensations et réparations, tribunaux militaires). Toutes ces phases du conflit se heurtent aux frontières linguistiques. La réussite d'opérations militaires ou de missions humanitaires ne dépend pas uniquement de considérations logistiques, mais aussi de la capacité à appréhender linguistiquement et culturellement le contexte. Ainsi, les interprètes en zones de conflit offrent leurs services dans toutes les phases d'un conflit et prêtent leurs connaissances linguistiques à toute une série de situations de guerre: la collecte de renseignements, la communication sur les lignes de front, durant les interrogatoires militaires, le conseil auprès d'armées locales et dans les interactions avec la population locale (Gómez-Amich 2018).

2.4. Traduction et interprétation de crise

La traduction comprend la tâche orale d'interprétation et, de manière générale, le terme est utilisé pour désigner le transfert de sens et de codes culturels d'un système linguistique ou culturel à un autre, indépendamment du canal de communication. Selon Federici (2019), il s'agit de « toute forme de transmission linguistique et culturelle de messages qui permet l'accès à l'information durant une crise, quels que soient les moyens et canaux de communication ».

Comme les interprètes et traducteurs en contexte de crise sont rarement des professionnels, la définition de traduction est moins précise et les exigences ne sont pas identiques aux situations de conférence, par exemple. La traduction de crise est « l'acte de transférer une série de codes sémantiques et culturels d'une langue ou d'un système culturel à un autre, par écrit, oralement ou par signes, avant, pendant ou après une crise » (Hunt et al., 2019) ou encore « [l']usage de la traduction et de l'interprétation dans une situation d'urgence ou de crise afin de soutenir ceux qui pourraient avoir besoin d'informations avant, pendant ou après la crise, pour les aider à traverser cette crise ; ou pour les aider à se préparer à la crise » (O'Brien, Translating Europe Forum, 2019).

Il existe différents types de traduction de crise, et l'interprétation/traduction dans le cadre d'une intervention humanitaire ne constitue qu'une catégorie de traduction de crise. L'interprétation dans un contexte de conflit représente une autre de ces catégories.

3. La communication, indispensable en contexte de crise

« La langue étant un système d'unités linguistiques utilisé dans un contexte particulier, il peut présenter un obstacle à la communication lorsque les expéditeurs et les destinataires de messages ne partagent pas le même système » (Businaro, 2012).

3.1. Communication de l'aide humanitaire

Ces dernières années, le monde a connu une augmentation du nombre de conflits armés et de catastrophes naturelles dans différentes régions. À cet égard, l'urgence humanitaire est décrite comme une situation dans laquelle la menace qui pèse sur la vie ou le bien-être humain doit être abordée par le biais de "mesures exceptionnelles" (HCR, 2007). L'État dont la population en détresse est issu fait appel à l'aide internationale si ses capacités seules ne lui permettent pas de faire face à la crise. L'aide humanitaire diffère d'autres formes d'aide étrangère car elle est régie par les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance (Global Humanitarian Assistance, 2012).

Le système humanitaire international comprend toute une série d'acteurs: la population locale, les gouvernements nationaux, le secteur privé, les armées nationales et étrangères, la société

civile, les agences de l'ONU et les organisations internationales. Certaines ONG internationales, comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) sont susceptibles d'avoir accès aux populations dans le besoin et de pouvoir communiquer avec elles. Elles engagent tant du personnel international que national. Les travailleurs humanitaires, maîtrisant rarement la (les) langue(s) locales ont alors recours à un interprète.

La communication implique tous les acteurs impliqués dans la crise, à commencer par la communauté affectée (pour permettre de réunir les différents membres d'une famille, par exemple). Elle se retrouve au cœur des contacts des agences gouvernementales et des organisations non gouvernementales avec la communauté ; pour accéder aux services ou assurer la sécurité, entre autres. Il arrive également que la population doive entrer en contact avec des ONG qui collectent des informations ou des retours sur les services. Enfin, la communication est au cœur de la coordination entre les prestataires de l'aide internationale.

3.2. Communication en zone de conflit

La communication est intrinsèque au conflit. Bien que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, un conflit ne soit plus systématiquement précédé d'une déclaration de guerre, les actes linguistiques sont néanmoins présents tout au long d'un conflit. Les opérations se poursuivent à travers l'activité verbale. Le combat contemporain implique souvent la coordination de plusieurs armées de pays et communautés linguistiques divers, qui doivent alors trouver une langue commune pour communiquer. En outre, compte tenu de l'importance accrue de la communication avec la population locale, le travail de l'interprète constitue la clé de la réussite des opérations.

La communication est indispensable en contexte de crise. Or, il arrive que la communication soit dysfonctionnelle, même lorsque tous les locuteurs parlent la même langue. S'agissant la plupart du temps d'un contexte multilingue, la littérature propose plusieurs solutions pour outrepasser les barrières linguistiques: le plurilinguisme, c'est-à-dire la capacité de communiquer dans plusieurs langues en créant des ponts entre les personnes ; la traduction de documents écrits; et l'interprétation orale de langage verbal (et non-verbal). Comme la première solution est impensable car trop coûteuse en termes de temps pour un personnel qui doit être déployé rapidement sur le terrain, c'est la traduction et l'interprétation qui sont utilisées pour

rendre compte des différences linguistiques et culturelles. « Il est admis en traductologie que la traduction est un projet transculturel qui voyage entre les langues et les cultures et provoque des rencontres entre différentes valeurs, points de vue et idéologies. (...) Cela implique que la traduction peut être un lieu de conflits et de malentendus ainsi qu'un lieu de communication et de compréhension » (Salama-Carr, 2007).

3.3. La communication, un droit fondamental

L'accès à l'information et aux moyens de communication a été reconnu comme étant un droit fondamental durant l'émergence d'une crise et ce, quel que soit le statut relatif de la langue parlée. Ce droit est repris dans le *Signal Code* publié en 2018, qui comprend les obligations éthiques pour les activités d'information humanitaire, en s'appuyant sur la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (Greenwood et al., 2017). Plus précisément, le droit à l'information en temps de crise fait référence à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui prévoit le droit à « la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ». Ce droit est présent à toutes les étapes d'une crise, quels que soient la zone géographique, le contexte politique, culturel ou opérationnel, ou la gravité de la crise. Les questions de langue et de traduction représentent des défis opérationnels conséquents dans les dynamiques de réponse aux crises humanitaires. En effet, le partage d'information, la coordination, la collaboration et l'établissement de relations dépendent de la capacité à communiquer efficacement et à temps. La traduction de crise est fondamentale aussi étant donné que l'accès à l'information a été qualifié de bien humanitaire de base au même titre que la nourriture, l'eau, le logement et les soins de santé (Greenwood et al., 2017), et, plus globalement, comme un droit fondamental des populations touchées par une crise (O'Brien et al. 2018).

Reprenant les recommandations de la Sphere Association (2018, p.63), il est important de pouvoir communiquer « dans des langues, des formats et des médias faciles à comprendre, respectueux et culturellement adaptés aux différents membres de la communauté, en particulier les groupes vulnérables ou marginalisés ».

3.4. Communication et distribution de biens et de services d'aide

En 2018, Translators Without Borders (TWB) a réalisé une enquête dans le cadre de la crise des réfugiés rohingyas (Hasan, 2018) pour évaluer leurs besoins. Cette enquête a révélé que les barrières linguistiques et le manque d'accès aux médias empêchaient ces réfugiés d'avoir accès aux informations cruciales dont ils avaient besoin pour obtenir de l'aide et faire des choix en connaissance de cause. De même, la diversité linguistique a également été présentée comme un défi de communication pour le suivi et l'évaluation humanitaires au Sud-Soudan, en particulier compte tenu du faible taux d'alphabétisation.

L'aide n'atteint pas toujours les personnes les plus vulnérables. L'impact est aussi réduit puisque ces organisations ne parviennent pas à fournir des soins médicaux, l'éducation ou l'assistance nécessaire. D'autre part, il est plus difficile pour des personnes qui ne parlent pas la langue majoritaire du pays ou la langue des intervenants de faire entendre leurs préoccupations, leurs besoins et si elles y parviennent, c'est via un intermédiaire qui peut transmettre un message différent et avoir une autre idée des priorités. En outre, selon un rapport de Translators Without Borders (2017a) portant sur une population de migrants interrogés dans plusieurs pays d'accueil comme la Grèce ou l'Italie, la population migrante n'a eu accès à aucune information concernant les risques d'entreprendre le voyage et les réalités de l'arrivée. Dans ces conditions, les passeurs étaient la source d'information la plus fréquente.

3.5. Communication et réduction des risques, des inégalités et de l'exclusion

Il arrive que des problèmes de communication entraînent des présomptions culturelles conduisant à des effets indésirés, comme une nouvelle infection des populations déplacées et locales dans l'épidémie d'Ebola en 2014 (Bastide, 2018). Le Lieutenant van Cutsem souligne par exemple que le signe « stop » (paume vers l'avant) ne signifie pas pour un Irakien qu'il faille impérativement s'arrêter. D'après lui, des dizaines d'incidents dramatiques aux checkpoints américains ont eu lieu avant de s'en rendre compte. Cela montre qu'il est primordial de planifier de manière adéquate les services linguistiques (et non-verbaux) appropriés aux besoins de la population locale. De même, il est probable que l'absence d'évacuation de certaines régions à risque avant l'arrivée du Typhon Yolanda aux Philippines soit issue en partie de la mauvaise communication et d'une traduction ne prenant pas en compte les spécificités

culturelles locales. Si la population côtière avait compris que les dégâts seraient similaires à ceux d'un tsunami, elle aurait réagi de manière différente (Field, 2017, p.340). Ces exemples témoignent de l'importance des perceptions culturelles du risque et de la conformité des contextes culturels aux concepts internationaux (souvent anglophones) de préparation et de réduction des risques. L'absence de prise en compte des spécificités linguistiques et des besoins de la population locale représente aussi un danger pour le personnel international, car le manque de compréhension de la communauté allophone peut être perçu comme un refus de coopérer. Une communication peu appropriée à la culture locale mine la confiance accordée aux intervenants.

En outre, la méconnaissance de la langue locale a des conséquences sur le travail humanitaire sur le terrain car elle renforce l'exclusion préexistante. En effet, l'absence de communication efficace avec les communautés de langues et cultures diverses génère de nouvelles perturbations sociales. La méconnaissance de la langue dominante ou utilisée par les travailleurs humanitaires est un des facteurs de vulnérabilité, au même titre que la pauvreté et l'âge ; mais c'est un facteur largement sous-estimé. Le manque d'intégration, le manque de participation, le manque d'accès à l'information représentent des vulnérabilités pour les communautés culturellement et linguistiquement diverses. La traduction permettrait d'atténuer certaines de ces vulnérabilités préexistantes.

Les personnes issues de la minorité linguistique sont plus susceptibles d'être exposées aux risques qui découlent de la situation de crise, et ce, pour des raisons autres que leur compétence limitée dans les langues majoritaires ou les langues parlées par les intervenants (Hunt et al., 2019). Le concept de « minorité linguistique » fait référence non seulement au statut d'une langue par rapport aux autres langues d'un même pays ou région, mais également par rapport à la langue de l'intervenant humanitaire étranger. Il existe différents critères pour évaluer le statut relatif des langues. Généralement, l'évaluation de la diffusion linguistique se fait en fonction du poids démographique, économique, politique et culturel et du critère de dispersion de la langue (Cordel, 2014, p.94). Dans un contexte de crise, les locuteurs de langue minoritaire subissent différentes formes de discrimination, concernant l'accès aux soins médicaux, à la technologie, aux opportunités économiques, à l'éducation et à la représentation. Par conséquent, ces personnes sont marginalisées. C'est donc eux qui ont le plus besoin de l'aide des travailleurs humanitaires, mais c'est aussi le moins accessible, en raison de ce fossé

linguistique. « Les personnes qui connaissent le mieux leurs besoins - celles qui ont été directement touchées par une catastrophe - sont privées de leurs droits parce que, dans de trop nombreux cas, ils ne parlent pas la même langue que la communauté d'aide internationale (...) » (Shepherd-Barron, 2010). Les langues minoritaires n'ont généralement pas accès à l'information car il n'y a pas d'interprètes disponibles pour ces langues. Or, l'étude de Ghandour-Demiri (2017) montre que la grande majorité des répondants préféreraient recevoir des informations dans leur langue maternelle ; et que, même lorsque cela n'est pas possible, l'anglais est rarement considéré comme une alternative adéquate.

La plupart des facteurs de vulnérabilité se chevauchent. Dans de nombreux endroits du monde, les personnes porteuses d'un handicap, les femmes, les personnes âgées, les pauvres auront moins de possibilités d'apprendre d'autres langues, de lire et écrire en langue étrangère. De même, les personnes ayant un revenu plus élevé et un meilleur accès à l'éducation sont plus susceptibles d'avoir des compétences en langues étrangères. Les personnes préalablement vulnérables auront davantage de difficultés à prendre connaissance du type d'aide qu'elles peuvent obtenir et où la trouver, et où trouver une écoute en cas d'abus ou de maltraitances. À ce sujet, il est intéressant d'évoquer la notion d'intersectionnalité. Ce concept est né dans un contexte de revendication de droits des féministes nord-américaines. C'est dans un article à propos des violences conjugales faites aux femmes afro-américaines que Kimberlé W. Crenshaw utilise pour la première fois ce terme, faisant référence aux croisements de discriminations de genre et de race. « Du fait de leur identité intersectionnelle en tant que femmes *et* personnes de couleur, ces dernières ne peuvent généralement que constater la marginalisation de leurs intérêts et de leurs expériences dans les discours forgés pour répondre à l'une ou à l'autre de ces dimensions (celle du genre ou celle de la race) » (Crenshaw, 2005, p.54). L'intersectionnalité est un outil théorique qui permet de décrire les situations dans lesquelles les « membres de groupes minoritaires (...) se trouvent au croisement de plusieurs rapports de domination » (Mazouz, 2015, p.76). Certains critiquent la rigidité de ce concept, car il aurait « du mal à penser un rapport de domination mouvant et historique, sans cesse reformulé, et [risquerait] de ce fait de perpétuer le discours ambiant qui enferme les individus dans des identités prédéterminées » (Mazouz, 2015). L'intersectionnalité peut toutefois servir de grille de lecture aux situations précitées dans lesquelles des assignations à des identités diverses (de genre, de classe, de race, de génération) s'entrecroisent au sein de rapports de pouvoir pour former un multiple héritage de discrimination. Dans son article, Hancock (2007) propose également de ne pas envisager les discriminations comme étant en superposition, mais

plutôt comme des éléments entrecroisés. Dans un contexte de crise, qui exacerbe les vulnérabilités, les discriminations sont elles aussi multipliées, surtout dans le rapport et l'accès à l'information, pourtant primordial dans ce contexte. Toutes les organisations qui fournissent de l'aide humanitaire dans le monde se trouvent face à ces obstacles linguistiques, puisque la majorité des pays du monde qui requièrent une intervention humanitaire sont multilingues. Et pourtant, le monde de l'aide humanitaire fonctionne presque totalement en anglais, peu en français et en arabe, ou encore en espagnol ; ce qui n'est largement pas suffisant pour couvrir la diversité linguistique des pays d'intervention (Kemp, Translating Europe Forum, 2019).

Dans le cadre de l'action humanitaire, l'efficacité dépend de la qualité de la communication entre le personnel des organisations et les communautés affectées. La plupart du personnel dans les interventions d'urgence sont plurilingues, c'est-à-dire qu'ils parlent au moins une ou deux langues autres que leur langue maternelle. Ainsi, l'anglais, le français, l'espagnol et l'allemand sont les langues les plus parlées par les travailleurs humanitaires. Toutefois, comme les opérations de secours se déroulent souvent dans des régions où l'on parle des langues moins courantes, cela soulève de nombreux défis dans la communication verbale entre les travailleurs humanitaires et les personnes affectées. « La fourniture d'aide d'urgence et humanitaire au-delà des barrières linguistiques représente un défi majeur pour lequel peu d'organisations (...) sur le terrain sont bien équipées » (Moser-Mercer et Bali, 2008). À ce propos, Lori Thicke, fondatrice de Translators Without Borders, indique que « les gens apportent de l'aide chaque jour en Afrique en anglais, en français, et en portugais. C'est bien pour l'élite, mais elle n'a pas besoin d'aide. Ce sont les (...) pauvres qui ont besoin de l'information ».

L'Asie et l'Afrique, où se concentre une bonne partie des crises humanitaires, sont les deux régions du monde qui comptent le plus grand nombre de langues vivantes, ce qui représente un défi pour les organisations qui interviennent dans ces régions. En effet, cela complique l'évaluation des besoins et la diffusion d'informations et de services à destination de ces populations éprouvées (SRA International, 2008). De plus, pour ce qui est du monde arabe, il arrive que les innombrables nuances que peuvent prendre la langue en fonction des dialectes régionaux ou nationaux compliquent davantage la tâche ; et le fait d'être arabophone n'est donc pas une garantie de compréhension mutuelle.

En outre, l'implication de communautés culturellement et linguistiquement diverses dans les stratégies de préparation conduirait à des sociétés plus inclusives. La traduction peut alors être essentielle dans la phase de reconstruction et de résilience. Dans ce sens, il est nécessaire de promouvoir un dialogue accru entre les organisations humanitaires et les volontaires techniques et linguistiques répartis dans le monde entier.

3.6. Communication et collecte de données fiables

La population peut se voir exclue des réunions et des réseaux de coordination de l'action humanitaire, encourageant un comportement attentiste et un sentiment d'impuissance face à son propre sort. L'exclusion de fait peut nuire à l'établissement de liens de confiance avec la population, entraînant des conséquences désastreuses pour l'efficacité et la durabilité des interventions humanitaires, écartant ainsi toute possibilité de recueillir des informations détaillées à propos de la situation locale (Munro, 2013).

Comme le travail des organisations humanitaires repose sur des hypothèses, les barrières linguistiques peuvent entraver leurs efforts, même pour comprendre les besoins des personnes qu'ils sont venus aider. Une mauvaise préparation ou une méthode de collecte des données inadéquate peut nuire à la fiabilité de ces données. Comme le fossé linguistique entrave la collecte de données, il est nécessaire de réduire ce fossé car c'est sur base de ces dernières que sont créés les programmes d'aide humanitaire et leur financement.

D'après Federici (2019), les pictogrammes et symboles ne sont pas suffisants pour assurer une bonne communication en situation de crise. En effet, la communication dans des situations à risque dépend étroitement du contexte. Il ne suffit pas de connaître le risque auquel une communauté est confrontée, mais aussi de savoir la manière dont la société gère ces risques, et la manière dont les vulnérabilités locales sont envisagées pour se préparer à faire face aux risques. Les abréviations, elles, sont rarement comprises, et de nombreux termes sont perçus comme étant trop « techniques » pour des personnes n'ayant pas l'anglais pour langue maternelle. Très souvent, les travailleurs humanitaires doivent communiquer par des gestes ou faire appel à des personnes de la communauté pour traduire. Nul ne connaît le degré de contenu sémantique qui est perdu durant le processus, sachant en outre que les personnes qui interprètent ne comprennent généralement pas la totalité des termes utilisés dans les enquêtes supposées évaluer les besoins de la population locale. Ces malentendus expliquent en grande

partie le manque de conscientisation du monde de l'humanitaire vis-à-vis des défis que présente la communication multilingue.

En particulier entre deux systèmes linguistiques et culturels fort distants, il est parfois compliqué de transcrire un concept dans la langue de l'autre. Dans une situation d'urgence plus que dans toute autre situation, la culture et le contexte définissent la manière dont un message sera perçu par l'interlocuteur. TWB (2017a) évoque les préoccupations des organisations humanitaires, constatant que les barrières linguistiques les empêchent de communiquer efficacement avec les groupes touchés par le conflit. Des malentendus sur les nuances des concepts clés faussent les données. Ainsi, la traduction et l'usage de concepts tels que « *gender-based violence* », « *food security* », « *spousal abuse* » et « *mental health services* », ont parfois mené à des situations non désirées. En 2017, les interprètes pour la population rohingya, réalisant qu'il n'existait pas, en rohingya, de traduction du mot « *gender* », ont décidé de traduire par « *women* ». Le concept « *gender-based violence* » étant alors traduit par « *violence from women* » (violence perpétrée par une femme), accentuant ainsi le malentendu, et aboutissant à des données qui ne reflètent pas la réalité du terrain. Au Nigéria, « *mental health services* » était régulièrement compris par la population locale comme « service pour les fous » ; et ainsi de suite. De même, les barrières linguistiques entravent la communication lorsqu'il s'agit d'établir des distinctions techniques importantes (par exemple entre les diverses catégories de restes explosifs de guerre qui ne requièrent pas toutes les mêmes précautions). D'après un rapport de TWB (2017a), « les difficultés décrites affectent à la fois l'efficacité opérationnelle et la responsabilité ». En effet, ces barrières linguistiques nuisent non seulement à la fidélité des résultats d'évaluation des besoins et la pertinence des mécanismes de retour d'information (car moins inclusifs) mais nuisent aussi à la fourniture de services.

3.7. Manque de données linguistiques

La principale raison pour laquelle les organisations d'aide humanitaire ne communiquent pas dans la langue locale est que nous manquons de données. Il existe encore très peu de données précises, globales, à jour, pertinentes, en accès libre, concernant les langues parlées dans le monde (Kemp, Translating Europe Forum, 2019). Les statistiques linguistiques font souvent l'objet de désaccords, car les recensements linguistiques sont difficiles à réaliser et ne peuvent fournir que des données approximatives. La seule base de données linguistiques géospatiale en ligne à l'échelle du monde est « Ethnologue », mais la consultation et le téléchargement de la

majorité de ces données sont payants. Il existe aussi d'autres recensements moins conséquents et moins conviviaux pour l'utilisateur, mais néanmoins pertinents, tels que « L'aménagement linguistique dans le monde » du Professeur Jacques Leclerc de l'Université de Laval. En format papier, il existe toutefois notamment l'« *Atlas of the World's Languages* » (2007). Généralement, les organisations d'aide humanitaire doivent faire cette collecte de données elles-mêmes, ce qui est chronophage et coûteux. Elles le font donc rarement et quand elles le font, elles ne le partagent généralement pas. Lorsque les interprètes sont engagés par des forces armées, la collecte de données est d'autant plus compliquée étant donné le secret qui caractérise l'environnement militaire. Par conséquent, les usagers de services d'interprétation ne réalisent généralement pas que la langue constitue un problème. Quand ils l'observent sur le terrain, ils n'ont aucune données sur base desquelles prendre des mesures adéquates. La Language Data Initiative lancée par Translators Without Borders (TWB) a justement pour objectif de soutenir les organisations humanitaires dans le développement de programmes et de stratégies de communication fondés sur les données linguistiques. Elle encourage les organisations à partager et collecter des données et elle formate ces données pour une utilisation optimale dans les interventions humanitaires.

En effet, la collecte de données linguistiques est primordiale. Une étude menée auprès de réfugiés en Grèce (Ghandour-Demiri, 2017) montre que l'évaluation des niveaux de compréhension entre les principales langues parlées par la population réfugiée est essentielle pour faciliter la communication en clarifiant les besoins. Par exemple, de nombreux locuteurs de dialectes kurdes Kurmanji et Sorani préfèrent recevoir des informations écrites en arabe, car ils ont été principalement scolarisés en arabe et lisent donc plus facilement dans cette langue. Les travailleurs humanitaires interrogés indiquent que la langue constitue l'un des principaux obstacles à l'efficacité de leur travail avec les réfugiés et les migrants. Ils comptent sur l'aide d'un interprète ou d'un médiateur culturel, au point parfois de demander à un enfant d'interpréter. Le personnel humanitaire souligne aussi le manque de formations au préalable sur l'origine de certaines langues et les nuances qui existent entre elles, limitant alors leur capacité à rechercher l'assistance linguistique adéquate. De même, il est important de savoir par quels biais la population de réfugiés préfère recevoir les informations (quels canaux, par voie orale ou écrite). Dans la même étude (Ghandour-Demiri, 2017), en dépit du faible taux d'éducation et de maîtrise de l'écrit, la plupart ont indiqué qu'ils préféreraient recevoir des informations par écrit. Il est également essentiel de prendre en compte les nuances intralinguistiques et les dialectes. Le cas de l'arabe est particulièrement saillant puisqu'il est

parlé dans plus de 20 pays et territoires d’Afrique, du Proche-Orient et du golfe Persique. À l’oral, c’est une langue riche en dialectes et les locuteurs des différentes régions ne se comprennent pas toujours entre eux. De même, le farsi et le dari sont deux dialectes du persan similaires à l’écrit, mais différents à l’oral. Pourtant, de nombreuses organisations humanitaires interrogées ne comprennent pas la différence entre le farsi et le dari, et ne font pas de distinction lorsqu’elles proposent des services de traduction ou d’interprétation (TWB, 2017b).

Il est nécessaire de tenir compte des besoins linguistiques pour rendre les interventions humanitaires plus adéquates et responsables vis-à-vis des besoins des communautés touchées. Une étude d’Interact « Crisis Translation » (Federici et al, 2019) menée auprès de plusieurs organisations telles que l’OMS, Oxfam, CDAC Network et ICRC montre que l’accès aux données linguistiques est fondamentalement important dans le cadre d’opérations humanitaires, mais qu’à présent, les capacités de mise en œuvre sont limitées car elles requièrent un budget, du personnel supplémentaire et cela implique de trouver des solutions quant aux modalités, aux politiques, l’adéquation aux cultures et la responsabilité au sein même des organisations. De même, un rapport de la Fédération internationale de la Croix Rouge et des sociétés du Croissant Rouge publié en décembre 2018 montre qu’il n’y a toujours pas suffisamment de données linguistiques et que sans ces données, le monde humanitaire continue à fonctionner sur base de la supposition que la *lingua franca* sera comprise de manière universelle et sera suffisante pour entrer en communication avec une population allophone. La plupart du temps, on observe une confiance excessive dans les connaissances individuelles en anglais, ce qui ne fait que retarder une véritable prise de conscience et de mesures quant à la communication de crise. Fischer (2008, p.287) note que « trop souvent, le personnel d’urgence suppose que, parce que l’information a été diffusée, les destinataires l’ont reçue, l’ont comprise et y ont répondu de la manière souhaitée ». Lorsqu’il n’y a pas d’interprète ou de communication disponible dans leur langue maternelle, les personnes ont tendance à se tourner vers une langue plus « internationale » comme le français ou l’anglais, qu’ils maîtrisent très souvent moins bien, ce qui augmente le risque de malentendus. Non seulement la communication à sens unique est insuffisante, mais, pour que la communication soit efficace, elle doit également être délivrée dans une langue comprise par ceux qui en ont besoin.

Les données doivent avoir une dimension transfrontalière ainsi que locale pour refléter les besoins des communautés de langues et cultures diverses. En effet, en l’absence de données sur les langues parlées par les populations affectées, les intervenants utilisent le pays d’origine

comme indicateur, or cela comporte un risque, surtout vu la multitude de langues à l'échelle nationale. Le pays d'origine n'est pas un indicateur fiable des langues que parlent les migrants ; une meilleure option serait d'identifier un niveau plus local du lieu d'origine, afin d'établir des suppositions plus proches de la réalité en ce qui concerne leur langue maternelle. Souvent, les données sont collectées pour d'autres raisons (recensement, listes électorales) et pourraient aider à identifier les besoins existants et à créer les conditions (bases de données, brochures, ressources technologiques) pour développer un soutien linguistique en temps utile. L'exactitude des données, l'évaluation des compétences linguistiques réelles, la différence entre besoins ruraux et urbains et le budget figurent parmi les obstacles évidents au développement des ressources de traduction en situation de crise. La traduction engendre en effet des coûts supplémentaires et nécessite également une planification à long terme au niveau logistique pour établir une base de données de traducteurs et d'interprètes agréés, connaître leur expertise, leur disponibilité, connaître les besoins linguistiques locaux, le nombre de locuteurs, les variations de langues, les nuances interlinguistiques, les dialectes, leur écriture, et le degré de compréhension inter et intra linguistique. Actuellement, la collecte d'informations multilingues en cas de crise se limite essentiellement à l'examen, au traitement ou à la résolution de questions linguistiques dans la phase de réponse, c'est-à-dire *a posteriori*. Federici (2016), lui, propose une prise en compte de la traduction linguistique dans le cadre de la prévention et de la gestion des catastrophes.

4. Qui sont les interprètes en zones de crises ?

4.1. L'interprète : définition, profils et rôles

En zones de conflit

En zones de conflit, le niveau d'éducation varie d'un interprète à un autre. Certains ont acquis la langue étrangère dans une institution d'enseignement supérieur, d'autres l'ont apprise de manière « accidentelle », par exemple en étant au contact de troupes militaires étrangères occupant leur pays pendant leur enfance. Quoiqu'il en soit, le niveau de maîtrise de la langue diffère d'une personne à l'autre. La plupart des interprètes le sont devenus suite à des événements tragiques dans leur vie qui découlent du conflit dans lequel est plongé le pays. « C'est la loi de l'offre et de la demande qui règne dans ces contextes » (Kujamäki, 2016).

En contexte de conflit, il y a d'une part les personnes formées et engagées par les forces armées ; de l'autre, les personnes civiles recrutées sur place, dans l'urgence, bien plus exposées au danger, et qui se trouvent dans une situation d'entre deux infiniment plus complexe que les premiers (bien que les interprètes issus de l'armée locale ne bénéficient pas toujours d'un meilleur degré de confiance). La plupart des interprètes dans le cadre de conflits armés sont recrutés localement, c'est-à-dire dans le pays en conflit dans lequel les troupes internationales ont été déployées. Ils sont ciblés par les militaires en raison de leur maîtrise des langues et dialectes locaux et de leurs connaissances culturelles, historiques et politiques du pays. Ces derniers sont rarement des professionnels et sont recrutés en raison de leur connaissance de la langue et de leur motivation. Ils n'ont pas de formation préalable, y compris sur les techniques d'interprétation et apprennent le métier sur le terrain (par essai-erreur et grâce à leur intuition). Ces interprètes recrutés localement n'ont pas toujours conscience de l'enjeu de la tâche qui leur est confiée. Si des organisations pourtant de renommée internationale choisissent de faire appel à des locaux, c'est parce qu'il est pratiquement impossible de trouver des interprètes formés et compétents pour des langues locales bien spécifiques. À ce sujet, Kahane (2008) soulève une question polémique : « Le recours à des personnes en difficultés financières, mal informées et insuffisamment protégées contre les risques que leur fait courir leur mission (souvent le kidnapping ou la mort) ressemble, à bien des égards, à l'utilisation de boucliers humains en temps de guerre, situation extrêmement bien décrite et strictement interdite par les Conventions de Genève ».

Les interprètes peuvent aider les différentes parties à se comprendre mutuellement tant au niveau linguistique que culturel, et remplissent un rôle essentiel dans tous les aspects de la guerre (Moser-Mercer et Bali, 2008). La présence des interprètes dans des contextes de guerre est requise pour rétablir la sécurité en gérant au mieux l'instabilité. C'est ce que Monacelli et Punzo (2001) appellent « équilibre dynamique ». Les interprètes sont garants de cet équilibre puisque c'est eux qui assistent les opérations civiles et militaires en permettant non seulement la communication, mais aussi en collectant des données et informations pour les médias internationaux.

À titre d'exemple, nous pouvons citer les trois catégories d'interprètes ayant opéré en Irak lors de l'intervention américaine. Les linguistes de CAT I étaient des employés nationaux locaux avec la langue cible comme langue maternelle, leurs compétences en anglais pouvant varier

considérablement. Les linguistes CAT II étaient des citoyens américains, avec une maîtrise avancée de l'anglais et une maîtrise native de la langue cible. Les linguistes CAT III étaient aussi des citoyens américains ; la maîtrise de la langue cible dans sa langue maternelle n'étant pas obligatoire. Contrairement aux linguistes de CAT I, ces deux dernières catégories avaient accès à des documents d'un plus haut degré de confidentialité, et étaient des arabophones issus de pays comme la Jordanie, l'Égypte ou le Soudan. Ils étaient logés sur des bases militaires, et n'étaient pas autorisés à avoir de contact extérieurs. S'il était prouvé qu'ils agissaient contre les intérêts des États-Unis, ils pouvaient également être poursuivis comme traîtres (Harman, 2009).

Humanitaire

Comme les traducteurs professionnels sont rares dans de nombreuses combinaisons de langues, c'est parfois le personnel bilingue des ONG à qui l'on impose ce travail, en plus de la charge de travail existante, et sans formation ni soutien. L'étude de Businaro (2012) menée en Jordanie indique que les tâches d'interprétation sur le terrain sont en grande partie (81,8%) effectuées par des agents locaux, suivis par les interprètes professionnels locaux (41,6 %), et, enfin, par les personnes locales ayant des compétences linguistiques (40,3 %). Il se trouve que l'interprétation effectuée par des personnes extérieures au contexte du terrain mène à des problèmes de compréhension entre les parties. Il arrive que l'évaluation des besoins soit erronée et les besoins réels négligés car mal interprétés par des médiateurs linguistiques étrangers. Toutefois, bien que les interprètes parmi le personnel local soient plus adéquats pour transmettre les nuances culturelles, ils ont généralement un niveau insuffisant d'anglais. Cela conduit souvent à une mauvaise interprétation des informations clés qui sont fondamentales pour le succès des opérations de secours dans lesquelles le personnel international est impliqué.

4.2. Terminologie

La terminologie utilisée pour faire référence aux interprètes est essentielle pour comprendre la manière dont ils sont perçus par les utilisateurs (les organisations et la population cible), les collègues dans le domaine, et la façon dont ils se perçoivent eux-mêmes. Alors que certains utilisent sans problème le terme "interprète", d'autres admettent leur préférence pour un autre terme, en raison des nombreuses autres tâches qui lui incombent et du fait que les tâches d'interprétation sont parfois effectuées par le personnel.

Ici, le terme « interprète » couvre aussi le métier de traducteur puisque la plupart des interprètes sont généralement appelés à remplir des tâches de traduction en parallèle de l'interprétation (Baker, 2012b). Comme le souligne Pöchhacker (2004), l'interprète ne sert pas uniquement de médiateur entre deux langues, il sert aussi et surtout de pont entre plusieurs personnes et le milieu socioculturel qu'ils représentent. En effet, tant l'expéditeur que le destinataire interagissent avec leurs propres intentions et attentes, lesquelles font l'objet de la médiation de l'interprète qui régule le flux de compréhension et permet la communication.

Le terme « interprète de terrain », quant à lui, illustre le fait que la profession ne requiert pas seulement la connaissance de la langue et de la culture cibles, mais aussi la compréhension de la culture humanitaire ou militaire.

Le terme « *fixer* » est largement utilisé pour désigner les interprètes et les traducteurs dans les zones de guerre, en particulier ceux qui travaillent pour les médias, en raison du large éventail de tâches qu'ils accomplissent pour les journalistes (Baker, 2010; Palmer, 2007).

Les résultats de l'étude de Businaro (2012) soulignent l'importance de l'aspect culturel dans l'exécution des tâches d'interprétation, justifiant ainsi le choix d'utiliser l'expression « médiateur culturel ». Les interprètes sont de véritables vecteurs culturels. En plus de leurs connaissances linguistiques, ils ont la capacité de verbaliser les gestes et positions d'une des deux parties, évitant toute méprise sur la nature de l'émotion ou de la réaction exprimée. Une enquête a d'ailleurs révélé que les connaissances culturelles étaient parfois plus déterminantes que les mots eux-mêmes afin d'assurer la communication entre le personnel humanitaire et les populations affectées par une crise (Businaro 2012). Outre la communication non-verbale, une distance physique acceptable n'est pas la même d'une culture à une autre, surtout lorsqu'il s'agit de personnes de sexes différents. Comme l'indique Kherbiche (2009, p.100), « une langue et une culture s'accompagnent de tout un ensemble de codes qui auraient besoin d'être verbalisés pour véritablement faciliter la communication ».

4.3. Les raisons de s'engager comme interprète

Les raisons pour lesquelles des locaux s'engagent à interpréter sont multiples et se chevauchent généralement. Ils le font pour des raisons économiques, politiques, par patriotisme et/ou par goût de l'aventure. En effet, « les interprètes locaux et contractuels recrutés dans les zones de conflit ou engagés par l'armée sont par définition non professionnels, et leur décision d'interpréter dans une guerre spécifique implique souvent des facteurs qui diffèrent considérablement de leurs homologues professionnels ». Lors de l'intervention de la coalition menée par les Etats-Unis en Irak en 2003, « au début du conflit, la motivation de servir (...) en tant qu'interprète était de soutenir l'effort pour écarter Saddam et le parti Baas du pouvoir » (Inghilleri, 2010).

Dans le cas de l'Irak, certains traducteurs évoquent l'avantage économique, en comparaison d'une autre activité rémunératrice qu'ils exerçaient lorsqu'il n'y avait pas la guerre. Les raisons lucratives pour lesquelles certains s'engagent représentent un risque et il arrive que l'on octroie une responsabilité à un interprète qui n'a en fait pas les compétences nécessaires. Il s'agit alors moins d'une vocation que d'un moyen de subsistance préférable aux autres activités rémunératrices du pays. D'autres souhaitent aider les Etats-Unis car ils voient en ce pays un allié indispensable pour rendre sa liberté à une population sous la coupe de Saddam Hussein, ce qui les met parfois en conflit vis-à-vis de leur famille. Certains indiquent même un sentiment d'aliénation par rapport à leur sentiment d'appartenance nationale à la suite de la dictature, ce qui fait qu'ils ne se sentent pas coupables vis-à-vis d'un pays dont ils ne se sentent plus fiers; tandis que d'autres accusent les insurgés de détruire leurs moyens de subsistance et de diminuer leur richesse (Inghilleri, 2010). Othman, l'un des interprètes qui s'est illustré parmi les responsables militaires américains en Irak, a déclaré que, en tant qu'Arabo-américain de confession musulmane, il se sentait humilié par le fait que les attaquants du World Trade Center étaient musulmans et il voulait faire quelque chose à ce sujet. Ainsi, à l'instar des médiateurs culturels de l'histoire, sa décision d'interpréter est née de son histoire personnelle (Inghilleri, 2010).

Dans le cadre humanitaire et du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) en particulier, certains interprètes se portent volontaires parce que cela constitue pour eux une porte d'entrée vers l'organisation, où les procédures de recrutement sont exigeantes. Cela pose problème dans

la mesure où ils n'ont pas de vocation pour l'interprétation en tant que telle et sous-estiment la difficulté de la profession, en particulier dans ces contextes d'instabilité.

4.4. Les compétences requises

De nombreuses qualités sont évoquées pour être en mesure de fournir une interprétation de qualité : capacité à être multitâche, compétences en négociation et en médiation, et capacité de travailler en équipe. On exige des interprètes qu'ils témoignent de leurs compétences linguistiques, compétences analytiques, d'écoute et de leurs capacités à mémoriser. On attend d'eux qu'ils aient une certaine rapidité d'esprit et une haute capacité de concentration, une bonne voix et un désir de comprendre. Ils doivent avoir d'importantes compétences interpersonnelles, un comportement éthique, des capacités d'expression orale, et, bien sûr, des connaissances culturelles et une certaine maîtrise du sujet (Mikkelson, 2010). Les compétences professionnelles sont tout aussi importantes, car l'interprète doit connaître le domaine dans lequel s'inscrivent ses tâches d'interprétation, ainsi que le vocabulaire associé (médical, juridique, humanitaire, technique, etc.).

En plus de la médiation linguistique, l'interprète joue le rôle de conseiller et d'intermédiaire culturel (Bischoff et Loutan, 2008, p.22), la connaissance de la culture des différentes personnes impliquées dans l'interaction est donc essentielle pour éviter les malentendus interculturels et promouvoir une compréhension partagée. La notion d'« intermédiaire et conseiller culturel » (*cultural broker*) se base sur le fait que l'interprète possède à la fois des connaissances de la culture et de la communauté cible, mais aussi de la culture de l'organisation et du domaine auquel le discours fait référence (Hale, 2007).

Deux autres compétences sont requises par les utilisateurs : la précision (ou fidélité au contenu) et l'engagement. Les interprètes doivent être précis dans l'utilisation des mots appropriés pour améliorer l'efficacité de la communication et éviter tout malentendu ; en outre, ils doivent être prêts à accepter des responsabilités et des défis qui contribuent à sauver des vies et à soulager la souffrance en permettant une communication efficace entre les travailleurs humanitaires et les populations cibles.

4.5. Le recrutement

En raison des contraintes du terrain (disponibilité des interprètes dans des langues données, contraintes budgétaires et temporelles), les interprètes sont souvent sélectionnés sur la seule base de leurs compétences linguistiques et ne possèdent pas les qualités essentielles qui garantissent une bonne interprétation. Toutefois, « qu'ils soient qualifiés ou rémunérés en tant qu'interprètes ou non, ces personnes sont essentielles pour la reconstruction des communautés lorsque les armes cessent de tirer sur les champs de bataille » (Thomas, 2003). La principale raison du manque de formation est lié aux contraintes budgétaires des organisations qui les emploient.

En contexte humanitaire, il semble que la formation des interprètes ne soit pas une priorité, parce qu'organiser ces formations dans la phase d'urgence prendrait trop de temps. Pour que les volontaires puissent communiquer de manière optimale avec les réfugiés et les autorités du pays d'accueil, le HCR a besoin de recruter des interprètes rapidement. Ce processus de recrutement en urgence et la difficulté de trouver des personnes capables d'interpréter dans des langues et dialectes non majoritaires font que la grande majorité n'ont pas les compétences professionnelles requises; ni de pratique de l'interprétation, ni de l'éthique professionnelle pour assister la gestion de crise et l'aide humanitaire dans un environnement instable (Todorova 2017). Le CICR est l'une des rares organisations humanitaires à appliquer une sélection des interprètes pour trouver les profils les plus adaptés pour travailler dans le domaine de la protection (surtout en détention, lors de visites aux personnes privées de liberté).

Dans le processus de recrutement pour les troupes espagnoles en Afghanistan en 2001 (Gómez-Amich, 2017, p.411), on peut observer que les compétences linguistiques sont considérées comme étant équivalentes à des compétences en interprétation; ce qui témoigne de la méconnaissance du métier d'interprète. En outre, les forces armées espagnoles semblent ne pas avoir évalué la fiabilité des interprètes. Etant donné que la confiance peut littéralement être une question de vie ou de mort dans les zones de conflit, il est particulièrement alarmant que le personnel militaire n'ait pas accordé une attention particulière à l'intégrité des interprètes recrutés.

5. Un rôle sous-estimé, mais indispensable

En zones de conflit

Les interprètes dans les zones de conflit ont joué un rôle clé dans les guerres qui se sont succédé jusqu'à nos jours. Le linguiste est, dans ce contexte incertain, le seul lien direct que les militaires entretiennent avec la population qu'ils rencontrent sur le terrain et avec laquelle ils doivent régulièrement entrer en contact pour mener à bien leur mission. Les interprètes sont extrêmement vulnérables dans ces situations où les contours de leur mandat et leur statut sont peu formalisés. Plus que tout autre civil, ils ont besoin d'une protection spéciale ; non seulement en raison des dangers du conflit lui-même, mais aussi en raison de la position ambiguë qu'ils occupent dans cet environnement. Afin de garantir cette protection ainsi qu'un service de qualité, il est indispensable que les bénéficiaires des services de l'interprète et l'interprète lui-même soient conscients de leurs responsabilités et de leurs droits.

L'interprétation en zones de conflit se caractérise par un environnement imprévisible et varié, pour lequel l'interprète est rarement préparé. Il assiste tantôt à des réunions officielles militaires de haut niveau, des rencontres avec des personnalités importantes de différentes communautés tribales, des rencontres avec la population locale; et tantôt à des visites d'hôpitaux militaires, de prisons ou de zones de combat situées dans la ligne de tir. En outre, la nature des interlocuteurs est variée en termes de niveau socio-culturel, de langue, d'origine, de religion, de genre, et de normes d'interaction. En plus de ce cadre changeant, l'interprète fait face à une peur et une anxiété constante, nécessaire pour anticiper les dangers, mais qui peut affecter la qualité de l'interprétation. Son rôle ne se résume pas à réconcilier les différences linguistiques entre les participants à une conversation ; il est également impliqué dans des situations complexes où les nuances de mots peuvent devenir le principal déclencheur d'un conflit. En effet, tout malentendu dû à une erreur de traduction peut mener à des situations dramatiques en contexte de guerre. Par exemple, les populations peuvent ne pas tenir compte des instructions de fuir une zone dangereuse. Les interprètes ne sont pas uniquement des personnes qui parlent plus d'une langue; ils ont la capacité d'influencer les relations interpersonnelles pour servir une cause qui les dépasse. Par leur capacité à démanteler toute sorte de préjugés ou obstacles culturels et/ou linguistiques, ils ont la capacité de promouvoir la paix par le dialogue (Moreno, 2014).

Loin d'être de simples relais d'informations, les interprètes sont des partenaires actifs dans la médiation et la promotion des droits des plus vulnérables. Leur rôle consiste, en zone de conflit, à traiter des données d'ordre militaire, faciliter la communication entre les forces armées, la population locale, les médias, et interviewer des prisonniers de guerre.

Dans les crises humanitaires

En dépit d'une reconnaissance quasi universelle du rôle crucial de la communication avec les communautés multiculturelles et multilingues, le rôle de la traduction en tant que facilitateur de cette communication est sous-estimé, voire non reconnu. Tous ne reconnaissent pas nécessairement la nécessité de s'appuyer sur des personnes disposant des compétences d'interprétation nécessaires pour garantir une communication efficace. Favoriser l'efficacité de l'aide humanitaire, la responsabilité et la transparence, améliorer les résultats obtenus auprès des populations affectées et promouvoir la communication entre communautés est désormais considéré comme une priorité (OCDE, 2005/2008). Cependant, il semble que l'on n'ait pas suffisamment mis l'accent sur la communication entre le personnel humanitaire et les groupes cibles, sans parler du manque de littérature au sujet de l'interprétation en milieu humanitaire (Kherbiche, 2009). Or, les interprètes jouent un rôle indispensable en termes de gestion des conflits et de compréhension mutuelle. Le rôle intermédiaire de la traduction « détermine les interactions entre les éléments étrangers et natifs sur les trois niveaux de la culture - matériel, institutionnel et spirituel » (Salama-Carr, 2007).

Les recommandations internationales et européennes sur la communication avec les communautés touchées par une crise constituent un élément essentiel, mais elles ne mentionnent pas la traduction (DG-ECHO, 2013). Le chef du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) a d'ailleurs déclaré : « le manque de services de traduction et d'interprétation est un chaînon manquant essentiel dans notre capacité à coordonner efficacement l'aide humanitaire » (Shepherd-Barron, 2010). La traduction figure très rarement parmi les projets de développement. Pourtant, son absence augmente les effets pervers des crises. L'absence de référence à la traduction dans les documents de politique ou d'orientation concernant la gestion de crise vient du manque de consensus autour de la signification même de termes fondamentaux tels que la vulnérabilité, la capacité et la résilience. Dans son étude, Businaro reprend un témoignage (2012): « La communication avec les

bénéficiaires est l'élément essentiel. Nous concevons un projet, nous les consultons, ils participent, nous adaptons notre programme en fonction de leurs réactions ». Le personnel humanitaire réalise généralement peu l'importance d'une communication de qualité entre lui et la population cible. L'accent est alors mis sur l'aspect urgence et la priorité est donnée à d'autres choses. Dans la plupart des cas, on accorde plus d'importance aux activités qu'à la communication.

5.1. Manque de visibilité et défi de la professionnalisation

Malgré le rôle crucial que les interprètes jouent dans les zones de crise, ils ne bénéficient pas d'une reconnaissance à hauteur du service rendu ni d'une visibilité représentative de leur travail, y compris auprès de leurs collègues interprètes. Ce manque de visibilité et de reconnaissance vient non seulement des circonstances dans lesquelles ces derniers se portent volontaires pour interpréter, mais aussi du manque avéré de qualification et de formation à proprement parler sur les aspects de la langue, de l'interprétation, des sujets régulièrement abordés sur le terrain, ou sur la déontologie. En outre, le contexte de travail des interprètes affectent profondément le caractère « neutre » de l'activité, ce qui affecte à son tour la manière dont les interprètes eux-mêmes perçoivent leur fonction.

La profession est difficile à décrire car caractérisée par un mandat large et peu précis. Les interprètes effectuent tous types de tâches et il arrive même qu'il s'agisse d'un enfant. Ils ne sont pas faciles à trouver car peu d'entre eux acceptent de travailler dans des conditions difficiles. Parfois, ils ne sont pas disponibles car ils sont eux-mêmes affectés par la crise. Il n'y a pas suffisamment de budget pour la communication de crise; ce qui ne favorise pas la professionnalisation et la visibilité du secteur, ainsi que la prise au sérieux de son rôle primordial.

5.2. Vers une prise de conscience des usagers ?

Un rôle croissant, mais souvent négligé par l'armée

Historiquement, les interprètes des zones de guerre sont invisibles dans les récits de guerre, bien que leur rôle sur le terrain soit crucial. Toutefois, on peut noter des exceptions :

l'intervention de la coalition menée par les Etats-Unis en Irak en 2003 a fait l'objet de récits et de rapports plus détaillés sur les interprètes engagés (localement ou non) par l'armée américaine. C'est par l'intermédiaire de journalistes que le rôle de la médiation linguistique a été rapporté. Les interprètes jouent désormais un rôle de plus en plus important en tant qu'informateurs culturels pour l'armée; et l'armée commence à prendre conscience de la position que les interprètes peuvent occuper et occupent effectivement en tant qu'agents de liaison entre les forces armées et les autorités étrangères et la population locale. Dans le cas irakien, le corps militaire a fait référence à maintes reprises aux connaissances linguistiques, psychologiques, socio-économiques et politiques que possèdent les interprètes et qui sont essentielles à l'instauration de la paix.

Dans le contexte mondial actuel, où la compréhension mutuelle est essentielle, les interprètes deviendront petit à petit un élément clé de la communication, en tant que médiateurs culturels pouvant influencer sur le déroulement d'un conflit (Inghilleri, 2010). Seulement, une question reste en suspens : celle de savoir si les interprètes sont pleinement conscients et/ou préparés à une telle responsabilité.

La sensibilisation des acteurs humanitaires aux défis de la communication multilingue

L'étude menée par Businaro (2012) auprès du personnel humanitaire en Jordanie travaillant auprès de populations réfugiées indique que la plupart des problèmes de transmission des messages sont dus au manque de compétences linguistiques du personnel humanitaire, ainsi que de la méconnaissance des techniques d'interprétation. Environ 30 % des problèmes seraient dus, quant à eux, à l'absence d'interprète, et environ 25 % au manque de formation du personnel travaillant avec des interprètes. Selon la même étude, 98,7% des travailleurs humanitaires internationaux interrogés estiment que les barrières linguistiques ont un effet négatif sur la communication. Cela indique qu'ils sont généralement conscients de l'obstacle que représente la langue dans le processus de communication et, par conséquent, dans l'acheminement de l'aide. Cependant, cette sensibilisation est loin d'être partagée par tous.

Les acteurs humanitaires ne semblent pas être suffisamment conscients du défi que représente la communication multilingue. En effet, ils ne lui accordent pas la priorité puisqu'ils « conceptualisent l'interprétation essentiellement en termes logistiques, au même titre que la

réservation de vols, de permis de voyage ou d'un chauffeur » (Wright, 2018, p.13). Le fait de dépendre d'interprètes sans compétences professionnelles ni formation augmente le risque de ne pas se comprendre mutuellement et de mal communiquer avec la population affectée par une crise. Compte tenu du rôle central que jouent les interprètes dans le contexte des opérations humanitaires en permettant une compréhension réciproque entre les travailleurs humanitaires et les populations concernées, il convient de sensibiliser le personnel des organisations humanitaires à l'importance des barrières linguistiques et des moyens de les surmonter.

Les erreurs d'interprétation et de communication ont des conséquences directes susceptibles de conduire à des erreurs irréparables telles que des rapports de santé erronés et une mauvaise évaluation des besoins de la population. Elles peuvent également donner lieu à un gaspillage de ressources (humaines, financières et énergétiques, mais aussi de temps), voire créer de sérieux dommages au sein d'une population déjà affectée par la crise.

5.3. Des “historiens non-officiels” de la guerre

Bien que souvent peu considérés, les interprètes incarnent l'image d'intermédiaires entre deux interlocuteurs de cultures et de langues différentes. Outre cette définition proche du rôle de l'interprète en général, les interprètes en zone de conflit jouent aussi un rôle de “rapporteur” pour donner, notamment via les journalistes, une idée des réalités du conflit armé au reste du monde.

Tandis que les militaires et les journalistes restent sur le terrain pendant une période de temps donnée, les interprètes, eux, demeurent et participent ainsi à la continuité du récit et des relations qu'entretiennent entre eux les différents acteurs qui prennent part à la guerre. Cette continuité permet aussi aux différents acteurs qui se succèdent sur le terrain comme les médias, l'armée et le personnel d'organisations non-gouvernementales d'avoir accès à un historique ininterrompu de la guerre avant leur arrivée sur le terrain. Peter (2008) évoque même les interprètes en zone de conflit comme des « historiens non-officiels ».

Comme aucun de leurs interlocuteurs ne parle les deux langues, les interprètes bénéficient d'une certaine marge de manœuvre dans la manière de transmettre l'essence du message qui leur est confié. À ce titre, ils jouent un rôle essentiel dans la narration de la guerre, car ils ne

traduisent généralement pas mot à mot mais bien l'idée, en adaptant le contenu à l'interlocuteur. Palmer (2007, p.19) observe en effet que : « l'interprétation dans les entretiens prend souvent la forme d'un mélange de résumé et de traduction, plutôt que d'une interprétation mot à mot ». En effet, il faut parfois adapter le message aux différences culturelles ou le vulgariser. On observe d'ailleurs qu'un langage plus accessible est préférable dans la langue cible par rapport à un langage précis, car cela permet de transmettre le sens de manière plus efficace. Baker (2010) souligne à son tour que « les interprètes et les traducteurs exercent une influence considérable sur la façon dont la guerre est racontée (...) ». Ils sont responsables de la diffusion de récits qui créent l'environnement intellectuel et moral de la guerre. Ces récits sont fait de toutes les histoires quotidiennes vécues et qui, combinées, forment un tout dynamique qui évolue au fur et à mesure que les personnes vivent de nouvelles expériences au quotidien.

Pour chacune de leurs interventions, les interprètes doivent faire le choix entre reproduire les idéologies présentes dans le discours émis, ou s'en dissocier, en omettant certaines parties ou en le traduisant d'une autre manière. Les interprètes ont recours à diverses stratégies pour renforcer ou affaiblir certains aspects du récit qu'ils doivent transmettre, et ce, de manière implicite ou non. En pratique, ils exécutent rarement passivement la tâche qui leur est confiée. Ils ont la capacité de sélectionner les récits, les interlocuteurs privilégiés, voire parfois les conditions de l'entretien, et contribuent ainsi à l'élaboration de récits spécifiques qui, à leur tour, fondent la réalité sociale dans laquelle ils se trouvent. Suite à ses observations, Palmer (2007) rapporte que « le *fixer* a des compétences linguistiques et les contacts nécessaires pour organiser une interview, [il est parfois] plus apte que le journaliste occidental à sélectionner la personne exacte qui correspond le mieux aux exigences journalistiques de la situation » (Baker, 2010). De même, il connaît mieux les lieux propices pour mener une interview, ou ceux à éviter par mesure de sécurité ou de pertinence. Ce rôle essentiel est largement méconnu et sous-estimé.

L'interprète se prête également aussi à des exercices tels que la suppression de contenu personnel dans les interrogations. Ce contenu est tout simplement absent des chroniques des journalistes, ce qui influence indubitablement le récit de la guerre. En outre, puisque les interprètes locaux sont eux-mêmes impliqués dans le conflit, ils reproduisent et renforcent inévitablement certaines prises de position.

5.4. Catalyseurs de cohésion sociale ou d'exclusion

L'interprète a la capacité de promouvoir un sentiment d'appartenance et de cohésion sociale. En effet, par la création d'un lien de confiance, il permet au bénéficiaire de se sentir compris et écouté. Ce dernier peut voir en l'interprète un moyen d'exprimer ses préoccupations ou ses besoins et ceux de sa communauté. Au contraire, l'interprète a aussi le pouvoir de l'exclusion, puisqu'il peut sélectionner les interlocuteurs et trier les informations, souvent sans que ses interlocuteurs ne s'en aperçoivent car ils ne maîtrisent pas les deux langues ; d'où la nécessité de recruter des personnes formées et qui connaissent la déontologie de l'interprétation.

5.5. Le rôle des interprètes dans la collecte de données

Les interprètes sont particulièrement utiles dans la collecte de données. Par exemple, Kherbiche (2009) indique qu'elle a effectué des recherches multilingues pour recueillir des données sur la protection des civils dans son lieu de mission. De même, l'interprète peut contribuer à cerner les besoins de la population (cfr 2.6 et 2.7).

6. Défis et risques de l'interprétation dans les zones de crises

Les interprètes qui facilitent la communication dans les zones de crises s'exposent à de hauts risques physiques et psychologiques. Pourtant, ils sont pour la plupart inconnus des autres interprètes, car ils travaillent isolément du reste de la profession.

6.1. Défis contextuels

6.1.1. Le défi lié au contexte d'interprétation

Certaines situations d'interprétation sont particulièrement contraignantes pour l'interprète et toutes les personnes impliquées dans l'acte de communication. Dans le cadre du CICR, Kherbiche (2009) évoque certaines difficultés propres au travail en milieu carcéral. Les interprètes sont pratiquement les seuls civils autorisés sur le lieu de détention. Il arrive qu'ils soient rejetés ou, au contraire, surestimés par les détenus. Le respect du protocole est particulièrement contraignant dans le milieu pénitentiaire et il faut s'y plier. La prison est un lieu qui a ses propres règles et sa propre hiérarchie. Il est nécessaire que l'interprète se

familiarise avec ces codes et les intègre afin de ne pas faire de faux départ et d'instaurer un climat propice à la compréhension mutuelle.

6.1.2. Le défi de la sécurité

Les interprètes sont généralement issus de la communauté locale et, dans le scénario de l'émergence d'un conflit, ils sont directement impliqués. Bien que devant être le plus impartial possible, ils font l'objet de menaces contre eux et leurs familles. C'est la raison pour laquelle leurs visages sont parfois cachés. Durant l'intervention en Irak en 2003, les autorités américaines ont interdit l'utilisation de masques par les interprètes. Ils estimaient que le fait de ne pas savoir identifier la personne constituait un risque pour la sécurité nationale : « Cette mesure a été prise afin de maintenir la sécurité ; cependant, les interprètes étaient exposés à un risque plus élevé lorsque leur visage était découvert, car quelqu'un pouvait reconnaître qu'il s'agissait de travailleurs d'institutions étrangères et donc augmenter leurs chances d'être tués » (Hawksley, 2008). Moreno (2014) rapporte que le meurtre d'interprètes est parfois « simplement lié à une "occidentalisation" excessive de leur apparence ». L'identification symbolique avec les unités de combat étrangères ne fait que renforcer les risques qu'ils soient en danger. Il se trouve que plus de 300 interprètes ont été tués pendant la guerre en Irak (Beale, 2013).

En outre, ils accompagnent tous types d'activités militaires, ce qui représente un danger pour leur sécurité : « Les interprètes accompagnent généralement des raids (...), [participent] à des patrouilles à pied ou en véhicule, à des embuscades, au déminage et à des missions de sécurité des bases » (Inghilleri, 2010). En Irak, Packer (2007, p.1) rapporte que certains interprètes travaillaient sous une protection moindre (voire sans protection) et se sont vus refuser une indemnité lorsqu'ils ont été blessés dans des explosions. Les interprètes travaillent dans des situations conflictuelles et « subissent de grands bouleversements » (Salama-Carr, 2007). Il est donc essentiel de les protéger contre les dangers sécuritaires du terrain. De même, promouvoir un suivi psychologique spécifique pour chaque personne qui se porte volontaire pour interpréter sur le terrain serait réaliste, compte tenu des situations difficiles auxquelles ils sont parfois confrontés et dans lesquelles ils doivent se comporter de la manière la plus impartiale et neutre possible. La nature du contenu peut être difficile à entendre et à interpréter, car trop violent ou chargé émotionnellement. Dans ces circonstances, il peut être insoutenable de parler

à la première personne (même si c'est requis par la déontologie) car l'interprète se met d'autant plus à la place de la personne ayant vécu ou perpétré des actes ou situations intenable. En effet, les interprètes des tribunaux Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud après l'Apartheid ont témoigné du traumatisme de devoir non seulement entendre et lire des atrocités, mais en outre, de devoir parler successivement avec la voix de la victime et du bourreau.

6.1.3. Le droit d'asile

Certains des interprètes locaux qui avaient été engagés par l'armée américaine durant l'intervention en Irak ont revendiqué leurs droits à bénéficier d'une protection et d'un visa à l'issue de leur mission d'interprétation, même s'ils avaient été engagés sur le terrain durant la guerre. Toutefois, les institutions étrangères qui engagent les linguistes sur le terrain ont tendance à se soustraire de toute responsabilité à leur égard une fois qu'ils n'ont plus besoin de leurs services. Dès que la situation s'aggrave ou que le conflit est terminé, les militaires peuvent rentrer chez eux en bénéficiant d'une protection totale, tandis que les interprètes sont laissés seuls, en dépit des précieux services rendus aux militaires dans des situations de danger extrême. La principale raison avancée par les gouvernements pour rejeter leurs demandes d'asile est que les interprètes n'ont pas été obligés de travailler pour l'institution étrangère et qu'ils ont été pleinement informés des risques de la profession lors du processus de recrutement. Packer (2007) condamne l'indifférence des politiques qui refusent d'accorder des visas à ces personnes qui, d'après lui, sont des alliés fidèles qui travaillent aux côtés de leurs collègues américains. Kahane dénonce lui aussi le manque de responsabilité des organisations qui recrutent du personnel local à des conditions nettement inférieures à celles du pays de l'organisation. Il souligne: « après le départ des forces d'occupation ou des organisations humanitaires, les interprètes se retrouvent sans protection, exposés à la vindicte d'autres groupes ou intérêts locaux qui les dénoncent comme traîtres à la cause ou comme collaborateurs de l'ennemi ou de ceux qui les ont engagés » (Kahane, 2008).

Les interprètes se trouvent aussi face à la difficulté d'obtenir une accréditation en tant qu'interprète lorsqu'ils parviennent à immigrer ailleurs, car ils sont étrangers et non qualifiés en traduction et interprétation.

6.1.4. Un mandat illimité

Étant donné que la profession est marquée par une certaine ambiguïté, l'interprète se trouve régulièrement dans des situations où il est amené (sur la demande de l'une des deux parties) à effectuer des tâches "hors mandat" qui peuvent nuire tant à la crédibilité qu'à la sécurité et à la neutralité de l'interprète. L'interprète souffre d'une situation paradoxale où il est perçu tantôt comme spécialiste (quand bien même il n'a pas de formation), tantôt comme gratte-papier ou employé logistique. Kherbiche (2009, p.76) ajoute que « le manque de clarté des rôles tient souvent à un problème de perception, mais il génère aussi un sentiment d'impuissance et de frustration des deux côtés ».

Les interprètes, vu ce manque de précision dans les tâches qui leur sont attribuées, peuvent difficilement refuser une série de responsabilités, allant de fonctions purement linguistiques à des responsabilités élargies de conseil culturel, logistique, ou de coordination. Par conséquent, la diversité des tâches affecte la perception générale de la profession, y compris celle de l'interprète lui-même. Dans la mesure où une mauvaise prestation nuit à l'image de l'organisation, pouvant à son tour réduire le succès des missions ultérieures de l'organisation ; un interprète devrait être en mesure de refuser une tâche s'il estime ne pas être en mesure de l'exécuter.

Les interprètes sont garants d'une forme de confiance mutuelle qui permet d'assurer une communication optimale entre les parties qui y prennent part, or cette confiance nécessite parfois un certain degré d'explication quant aux us et coutumes de l'autre culture. Les interprètes sont aussi responsables de contrôler le temps de parole entre les interlocuteurs, en se réservant aussi suffisamment de temps pour interpréter eux-mêmes. Il arrive aussi que les interprètes outrepassent leurs fonctions, en voulant compenser le manque de reconnaissance de leur statut et le déséquilibre de puissances, au risque de créer des situations contraires à la déontologie.

Les interprètes bénéficient d'un certain degré de discrétion pour l'ajout de précisions (souvent d'ordre culturel sur le langage non-verbal), les omissions sélectives (si le contenu est redondant ou non pertinent), la persuasion, ou l'atténuation d'actes menaçant la face d'autrui. Ces différentes stratégies ont pour but de transmettre rigoureusement le contenu sémantique du

message original. Étant donné qu'ils se font comprendre de manière plus efficace que le personnel international, ils ont plus de marge de manœuvre et de crédibilité aux yeux de la communauté pour laquelle ils interprètent. C'est à ce titre qu'ils sont considérés - et se considèrent d'ailleurs eux-mêmes (Gómez-Amich, 2017) comme des experts dans la (les) culture(s) et langue(s) locale(s). Or, c'est précisément ce pouvoir qui les met en danger, car susceptibles d'être perçus comme une menace. Par conséquent, le rôle traditionnel de l'interprète en tant que « facilitateur invisible et impartial » requiert une définition plus étendue lorsqu'il s'agit d'un contexte aussi particulier que celui des zones de crise.

Malgré le risque encouru, le travail de l'interprète a toujours été au-delà du pur et simple transfert linguistique. En zones de conflit, les fonctions de l'interprète sont étendues : faciliter les conversations lors de réunions, de patrouilles ou d'interrogatoires, conseiller les employés militaires grâce à leurs connaissances de l'histoire, la culture et la société de la région, et agir en tant que *fixers* et agents de liaison (Baker, 2010), mais aussi évaluer le niveau de danger causé par la dégradation de la situation sécuritaire. Si nécessaire, il arrive qu'ils négocient eux-mêmes avec les kidnappeurs, voire espionnent d'autres journalistes (Palmer, 2007). En pratique et dans le contexte particulier des zones de conflit, l'interprète peut difficilement refuser d'outrepasser ses fonctions linguistiques. Pourtant, ce manque de précision dans la description du rôle de l'interprète implique une prise de risque considérable (Moreno, 2014).

Dans le cadre du HCR, Todorova (2017) rapporte les tâches qu'elle a effectuées en tant qu'interprète: interpréter des entretiens individuels entre le personnel du HCR et les autorités de police des frontières, visiter des individus dans des petites communautés pour voir s'ils ont tous les services médicaux et biens de base pour survivre, et établir des rapports écrits sur la situation et les activités menées par l'organisation. Bien que supposée travailler aux côtés d'un officier international, ses tâches ont été effectuées sans supervision.

En l'absence de directives claires, l'interprète se retrouve sans cesse dans des situations qui outrepassent largement son mandat, ou face à des interlocuteurs qui sous-estiment ou surestiment ses compétences, mettant en danger sa fonction et son intégrité, mais aussi sa propre personne. Paradoxalement, c'est souvent à l'interprète que l'on attribue l'émergence d'un désaccord (Takimoto, 2006). Compte tenu des affirmations précédentes, il est adéquat d'envisager d'étendre la définition d'interprète en zone de crises afin qu'elle soit plus adaptée

au contexte, même si cela signifie de rompre avec la définition traditionnelle de l'interprète, notamment en termes de neutralité et d'impartialité.

6.2. Les défis émotionnels

6.2.1. Le défi de l'isolement social

Souvent, les interprètes font face à l'isolement social (ils sont éloignés de leurs familles), en particulier les interprètes engagés dans le cadre d'une action militaire. En effet, le cadre institutionnel et social que représente l'armée isole davantage les linguistes du reste de la société civile dont ils sont pourtant issus. « Les interprètes sont positionnés dans le cadre social/institutionnel du domaine politico-militaire, où ils cherchent (...) une protection et une acceptation totales en tant que partenaires légitimes » (Inghilleri, 2010). Ils sont considérés comme égaux à leurs homologues militaires (ce qui peut avoir un impact sur leur position de neutralité en tant qu'interprète), alors qu'ils ne bénéficient pas des mêmes droits et de la même protection.

6.2.2. Le défi de l'adaptabilité

L'interprète s'adresse généralement à un public de toutes origines sociales, de manière interchangeable. Son niveau de langue doit donc sans cesse s'adapter pour vulgariser ou au contraire utiliser un vocabulaire technique, s'il est en face de hauts gradés militaires ou de personnel médical, par exemple. De même, il devra régulièrement se montrer flexible pour comprendre et transmettre les différents dialectes. L'interprète doit aussi sans cesse être en mesure d'évaluer la situation dans laquelle il se trouve et les risques potentiels qui se présentent en termes de sécurité, étant donné la situation du pays ou de la région.

6.2.3. Questions de genre

Au CICR, lors des entretiens sans témoins dans les prisons, l'interprète est régulièrement amené à interpréter pour des groupes allant de dix à cent personnes, rendant la compréhension mutuelle plus difficile. La situation est particulièrement difficile pour une femme interprète. Il arrive que pour des questions de pudeur, de respect ou de croyances, le détenu refuse de

maintenir un contact visuel avec une femme, au point où l'entretien se fait parfois de dos; avec toutes les difficultés auditives que cela comporte. Kherbiche (2009) relate également un épisode dans lequel l'entretien a dû être interrompu car le détenu avait un comportement grossier et déplacé envers elle lorsqu'elle interprétait.

Un rapport de recherche de l'organisation Translators Without Borders publié dans le cadre de la Mixed Migration Platform (TWB, 2017b) rend compte de la pénurie de femmes interprètes. Il semblerait que cette absence de femmes soit moins une question de financements et d'efforts que de réticences en raison des conditions de travail. Pourtant, les femmes sont indispensables au bon déroulement d'entretiens avec des femmes qui rapportent des incidents ou problèmes médicaux. En effet, les femmes refusent généralement de se confier en présence d'un homme, même si cette personne est la seule à comprendre la langue ; et cette tendance est d'autant plus marquée dans certaines cultures. Il est aussi probable que ce manque de femmes dans les rangs des interprètes entraîne une autocensure chez les femmes victimes d'exploitation, d'abus ou d'autres formes de violence liée au genre.

6.3. Les défis éthiques

6.3.1. La neutralité

La neutralité est requise de la part des médiateurs et des interprètes travaillant dans le cadre de conflits armés, car cela permet d'établir un certain degré de confiance mutuelle entre parties. Toutefois, de plus en plus de chercheurs font valoir que la neutralité dans les zones de conflit est compliquée à mettre en œuvre, pour ne pas dire impossible. Elle serait même contraire aux objectifs de résolution de conflits, et pour cause: les interprètes sont co-responsables de l'établissement et du maintien de relations de confiance. Pour ce faire, il est nécessaire qu'ils se positionnent vis-à-vis des organisations internationales, d'une part, et des parties impliquées dans le conflit, de l'autre. L'interprète s'inscrit donc dans une superposition de relations vis-à-vis des acteurs impliqués dans la gestion du conflit (Todorova, 2017). De plus, il n'est pas étranger au conflit, puisque, dès le départ, il est effectivement positionné dans la situation conflictuelle et au sein d'une (ou plusieurs) des parties à ce conflit.

Stahuljak (2000) indique qu'un interprète travaillant dans un contexte de guerre est régulièrement confronté à un "violent conflit intérieur" entre, d'une part, la loyauté vis-à-vis

de son pays d'origine et, d'autre part, la neutralité que requiert la profession. « Pour certains auteurs, la neutralité dans les zones de conflit n'est qu'une illusion, considérant que les interprètes sont déchirés entre l'allégeance à leur pays d'origine et la neutralité que l'on attend de leur profession » (Stahuljak, 1999 ; Gómez-Amich, 2017). En effet, dans ce genre de situations particulières, on ne peut guère reprocher aux interprètes de poursuivre leurs propres intérêts, même s'ils semblent peu professionnels ou contraires à l'éthique. Cependant, la neutralité reste un des fondements de la profession d'interprète, et ne peut donc tout simplement pas être ignorée.

D'après la Directive de janvier 2009 du HCR concernant les interprètes (2009, p.25), il est requis de « maintenir leur impartialité et leur neutralité ». Seulement, ces exigences se heurtent aux limites imposées par le contexte particulier des situations de crise. En détention, par exemple, la proximité inhérente à l'entretien empêche de rester neutre et de ne pas se sentir concerné. Bien que les interprètes estiment que la neutralité est la clé de leur métier, la plupart d'entre eux ont déclaré avoir un rôle proactif, en prenant des initiatives de manière indépendante, ou en suggérant des corrections. D'après Todorova (2017), l'usage même d'une langue ne peut être neutre: « le sens et l'interprétation s'entremêlent, la langue n'est jamais "neutre" ». En outre, l'interprète est employé par une organisation dont l'interprète participe à l'accomplissement du mandat, ce qui pose des questions de neutralité.

Certaines organisations comme le CICR veillent à ce que l'interprète ne soit pas envoyé dans le ou les pays dont il est ressortissant, ni dans les pays limitrophes. Cette mesure garantit non seulement la neutralité mais aussi la sécurité du personnel. Comme il est difficile de trouver des personnes qui maîtrisent les langues demandées, sans être issues du pays où a lieu la mission, qui n'ont pas de double nationalité (car souvent ces derniers sont mal accueillis) et prêts à travailler dans un contexte de travail difficile (situations stressantes, horaire chargé, charge émotionnelle,...), il arrive que les interprètes travaillent dans des langues qui ne sont pas leurs langues maternelles. La possibilité qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue est d'autant plus grande. De plus, la neutralité est particulièrement difficile dans une situation triangulaire où l'interprète est garant de la bonne tenue de l'entretien et de la confiance entre les parties. « Une connivence à deux s'installe souvent. Elle peut être bénéfique, mais posera problème si elle devient une alliance entre deux interlocuteurs au détriment du troisième » (Bischoff et al, 1998). De même, il arrive que des délégués du CICR entretiennent un rapport

de force avec leur interprète qu'ils considèrent comme une menace ou dont ils discréditent la fonction. En effet, la neutralité est parfois mise en danger par les usagers : par exemple, certains interprètes afghans ont été priés de porter l'uniforme des troupes espagnoles lorsqu'ils accompagnaient les troupes sur les lignes de front, ce qui induit inévitablement qu'ils soient associés à ces troupes étrangères, les exposant à un risque élevé (Kahane, 2009).

6.3.2. Le défi de la positionnalité

Interpreter agency

En termes de neutralité, il est important de comprendre « la manière dont les interprètes se positionnent eux-mêmes et sont positionnés [par d'autres acteurs] dans le cadre de contextes d'interprétation » (Inghilleri, 2010). C'est la définition du concept de « *interpreter agency* ».

Reprenant le cas irakien, le témoignage ci-dessous révèle la manière dont les linguistes perçoivent leur propre position et la raison sous-jacente de leur engagement en tant qu'interprète pour l'armée américaine: « Je veux aider le peuple irakien à comprendre pourquoi les soldats [américains] sont là. Pour leur montrer qu'il y a quelqu'un de leur culture, qui vient aussi des États-Unis, qui les comprend et qui veut les aider » (Marks, 2007).

La « double loyauté »

Le profil de l'interprète en zones de conflit est paradoxal: il est recruté pour ses connaissances et compétences, mais aussi en raison de sa familiarité avec une communauté spécifique (de par son origine, appartenance ethnique, sexe ou religion), mais ce sont ces mêmes attributs qui affectent la neutralité de l'interprète car il est alors manifestement associé à un groupe. Dans ce contexte, les concepts de neutralité et de loyauté sont particulièrement complexes: l'histoire personnelle des interprètes peut engendrer une loyauté à la communauté dont ils sont issus. Cette loyauté peut potentiellement poser problème, surtout lorsque l'interprète a accès à des informations confidentielles.

L'interprète est mû par des motivations personnelles qui l'encouragent à s'engager en tant qu'interprète. Bien entendu, ces motivations sont délicates à évaluer et viennent entraver la neutralité de son travail; surtout que ces interprètes sont généralement aussi attirés par la

perspective d'un gain économique plus conséquent que toute autre activité qu'ils pourraient développer dans le pays. Compte tenu de ces observations, nous pouvons parler de « double loyauté » ou de « loyauté partagée », en référence au fait que l'interprète est capable de créer des situations régies par une loyauté partagée équitablement entre les parties. On peut aisément comprendre que, dans un contexte de conflit plus que dans toute autre situation, la notion de loyauté soit particulièrement sensible et que la loyauté partagée constitue un danger supplémentaire pour l'interprète à qui revient la responsabilité de jongler entre ces loyautés.

Le risque d'être vu comme un traître

Les interprètes sont généralement des autochtones qui travaillent pour des institutions étrangères, ce qui signifie que leur prestation d'interprète est susceptible d'éveiller les soupçons des deux parties au conflit. Certains ont par exemple été suspectés par l'armée américaine de travailler comme agent double ou comme espion. En effet, il y a un manque de confiance important des forces militaires envers les traducteurs et les interprètes (Moreno, 2014). Avec la montée de l'insurrection depuis l'invasion du pays en 2003, les Irakiens ont été constamment présentés par les Américains comme une « source de menace indifférenciée ». C'est ainsi qu'en 2006, l'armée américaine avait remplacé la plupart des interprètes irakiens travaillant dans la « Zone verte » par des Jordaniens, afin d'éviter de dépendre des interprètes irakiens. Ceux qui n'avaient alors pas été congédiés ont rapidement compris qu'il s'agissait d'une question de confiance, élément fondamental de leur travail (Baker, 2010).

Les interprètes ont tendance à être décrits comme des victimes de l'insensibilité et de l'indifférence des militaires qui exploitent leurs compétences sans leur offrir de protection. « Ils sont également présentés comme des victimes de la violence sectaire ou de l'insurrection lorsque d'autres Irakiens les menacent, eux et leur famille, parce qu'ils appartiennent à une autre secte religieuse ou en raison de l'aide qu'ils apportent aux forces d'invasion ou aux étrangers en général » (Baker, 2010). Il semble que les interprètes soient régulièrement traités comme des citoyens de « seconde zone » par les militaires (en raison de la méfiance précitée), bien qu'avec le temps, certaines relations particulières se nouent entre certains militaires et leurs interprètes de manière individuelle et personnelle, étant donné le socle de confiance qui a grandi avec le temps et que le militaire réalise l'utilité du travail de l'interprète, au point parfois de lui confier sa vie. Les irakiens, eux, « voient dans le traducteur un des leurs utilisé contre eux, un agent

double qui porte leur langue maternelle désormais chargée comme une arme avec des exigences extraterrestres » (Rafael 2007/2010). L'implication de certains interprètes irakiens dans le scandale d'Abu Ghraib laisse penser que tous ne peuvent se targuer d'être purement innocents (Croke, 2004).

6.3.3. La confiance, un élément essentiel

Le rôle des interprètes consiste à établir un sentiment de confiance et à encourager les parties concernées à parvenir à une solution acceptable (Todorova 2016, p.238). Comme ils parlent la langue locale, les interprètes peuvent aisément instaurer une relation de confiance; qui sert de fondement de crédibilité à toutes les missions de l'organisation. Cette question de confiance a une valeur inestimable dans les situations de guerre où la méfiance et violence prévalent.

L'identité des médiateurs linguistiques est « troublée et inquiétante dans la mesure où leur présence génère à la fois soulagement et suspicion chez les soldats » (Rafael, 2009, p.15). En effet, en temps de guerre, les interprètes sont tantôt décrits comme étant fiables et dignes de confiance, tantôt comme une potentielle menace pour la sécurité. Palmer rapporte que tous les journalistes qu'il a interviewés « faisaient confiance à leurs *fixers* et plusieurs ont fait remarquer qu'ils leur confiaient régulièrement leur vie » (2007, p.20). Cependant, on observe que les interprètes recrutés localement ou d'appartenance ethnique au groupe « ennemi », ne sont généralement pas considérés par les politiques et l'*establishment* militaire comme des interlocuteurs fiables et dignes de confiance (Baker, 2010). De même et étonnamment, Packer note que les interprètes travaillant en Irak étaient méprisés même par le nouveau gouvernement que les Américains avaient contribué à porter au pouvoir.

Dans cette situation où tout élément d'extranéité est perçu comme une potentielle menace, il se trouve que même les linguistes d'origine américaine suscitent parfois la méfiance de leurs collègues par le fait qu'ils parlent la langue de l'ennemi, soit la raison même pour laquelle ils ont été embauchés dès le départ. L'élément saillant qui permet à l'armée de déterminer le degré de confiance à accorder à une personne est invariablement l'appartenance ethnique, et cet élément de l'identité s'applique incontestablement aux interprètes. Les militaires, et le personnel associé comme les interprètes, perpétuent ainsi les causes du conflit en assumant volontairement ou non un rôle particulier dans le récit de la guerre. Ces rôles peuvent également

avoir des conséquences matérielles importantes pour les interprètes eux-mêmes : fouille supplémentaire, logements séparés, et mesures de protection réduites. La méfiance à leur égard peut également représenter un obstacle pour leur travail; en effet, il arrive qu'on coupe l'accès des interprètes au contenu plus sensibles ou secret (Baker, 2010). Au-delà des obstacles matériels, l'hostilité auquel l'interprète doit faire face remet également en question la notion de sa propre identité.

Ainsi, les militaires se trouvent face au dilemme de choisir quelqu'un qui possède suffisamment de connaissances sur la culture de l'ennemi, mais qui doit être relativement digne de confiance pour avoir accès à du matériel sensible ou du moins ne pas trahir ses collègues. Dans de nombreux cas, ils n'ont d'autres choix que de se référer aux réseaux de confiance dont la classe dirigeante est elle-même issue. Ce système entretient alors l'environnement social et politique plus large à l'origine du conflit violent.

6.3.4. Responsabilité morale et conflits d'intérêts

Les interprètes civils dans les zones de guerre ne sont commandés par aucune institution, mais ils sont engagés pour interpréter et sont motivés par leurs liens avec leur nation, une cause sociale ou politique ou par une nécessité économique. Ils deviennent ainsi des acteurs *de facto* d'un conflit qu'ils ne choisissent peut-être pas mais qu'ils soutiennent moralement et instrumentalement.

Il existe des conflits d'intérêts ou problèmes de conscience liés au fait même que l'interprète est un être humain dont les convictions peuvent ne pas être totalement en cohérence avec celle de ses interlocuteurs, avec la mission ou le contexte d'interprétation. Par exemple, dans le cadre de la guerre en Irak, certains interprètes américains ont dû mettre leurs questionnements de côté quant à la légitimité de l'intervention américaine, car cela remettrait en question la mission que leur employeur leur avait confiée. En effet, bien qu'étant des civils, ils sont soumis au contrat de l'armée et, à ce titre, subordonnés aux décisions politiques et militaires. Il est arrivé que des linguistes interrompent leur participation de manière permanente ou temporaire, à cause du changement d'attitude des Irakiens face à l'occupation américaine, et des révélations ultérieures sur le fondement et le déroulement de la guerre. « Les témoignages ou les scandales impliquant des interprètes, *ad hoc* ou non, dans les zones de crises faisant état de participation volontaire,

ou involontaire, à des violations des droits de l'homme laissent penser qu'il y a souvent une question sous-jacente de conflit d'intérêts » (Kherbiche, 2009, p.89).

6.3.5. Le défi de l'impartialité : principe utopique en zone de guerre?

Dans le domaine humanitaire, « l'impartialité fait référence au fait que le personnel humanitaire s'engage à fournir une aide, indépendamment de la nationalité ou du statut des bénéficiaires, tandis que la neutralité fait référence au fait que l'organisation s'abstienne de prendre parti dans un conflit » (Labbé et al., 2016). Un des fondements du travail de l'interprète, qui fait que sa fonction est non seulement rendue possible mais aussi et surtout, un atout indispensable, est le principe d'impartialité. La valeur ajoutée du travail du linguiste dépend de sa capacité à gagner la confiance des deux parties pour lesquelles il interprète. Son expertise tant linguistique que culturelle et ses compétences en communication en général lui valent une légitimité sociale, politique et juridique des deux côtés du conflit. Il peut ainsi les amener à collaborer ou à se comprendre de manière optimale. Cependant, on ne peut nier la part de subjectivité avec laquelle un interprète non professionnel prend la décision de s'engager.

L'impartialité de l'interprète en zones de conflit se heurte également au fait qu'il s'inscrit dans un rapport de force qui ne peut être égal. En effet, bien qu'il puisse être stratégiquement bénéfique pour les deux parties au conflit de donner au contexte plus large une importance minimale dans leurs interactions, leurs rôles respectifs ne peuvent être niés. Cette difficulté d'appliquer le principe d'impartialité dans un contexte de conflit est exacerbée par le fait que le linguiste porte en lui des éléments intrinsèques de son identité, qui sont souvent visibles ou audibles (accent, ethnie, sexe, âge, opinion personnelle, religion). « Les traducteurs sont fermement enracinés dans une culture, une position, plutôt que quelque part au milieu des deux. (...) [Ils] sont ancrés dans un contexte et sont des points de contact et de connexion, bien qu'ils puissent aussi, paradoxalement, être des points de résistance et de conflit » (Salama-Carr, 2007).

Chaque interprète est un individu avec une histoire personnelle, une position potentiellement complexe, changeante et peut-être même ambivalente par rapport aux récits qui orientent la guerre. De plus, il a souvent un réseau de relations personnelles des deux côtés de la guerre. Pourtant, la guerre ne laisse pas de place aux identités changeantes ou double loyautés.

Souvent, les personnes qui prennent part à la guerre, dont l'interprète malgré lui, se voient définis de l'extérieur et n'ont aucun pouvoir sur la manière dont ils seront perçus de l'extérieur. « Dans les situations de guerre, l'identité d'une personne est presque entièrement construite et appliquée par d'autres acteurs, et, une fois construite pour répondre aux exigences de la guerre, elle est gravée dans le marbre, indépendamment de ses actions ou de ses croyances (...) » (Baker, 2010).

7. La nécessité de la protection et de la formation

Bien que la formation et la protection engendrent des dépenses importantes, cette perte pourrait être compensée par une économie à long terme. En effet, le programme de travail de l'UE H2020 a noté que l'impact environnemental et socio-économique des catastrophes, de la criminalité et du terrorisme sur la population représentait des pertes annuelles moyennes d'environ 25 % du PIB mondial et 5 % du PIB de l'Union européenne. La communication multilingue serait un des outils indispensables pour passer de la gestion des crises à la prévention proactive des risques, avec une réduction possible du coût des catastrophes (Federici 2016).

7.1. Protéger : les besoins de reconnaissance et de sécurité

Les interprètes engagés pour travailler dans les zones de crises sont souvent des linguistes non professionnels qui jouent pourtant un rôle clé dans la communication. Opérant dans des environnements à haut risque, ils sont extrêmement vulnérables et nécessitent une protection spéciale pendant et après la crise. Il est indispensable que les utilisateurs des services d'interprétation soient conscients de leurs responsabilités envers les interprètes et qu'ils soient convaincus de la nécessité de les protéger en permanence. Dans le même temps, les interprètes eux-mêmes doivent connaître leurs droits et respecter les normes et l'éthique de la profession afin d'améliorer leur sécurité et leur statut.

Les interprètes ont été considérés par le HCR comme un groupe "à risque". Par conséquent, une formation linguistique et aux techniques d'interprétation devrait être accompagnée d'une formation aux conditions de terrain, pour les préparer à faire face aux défis interpersonnels et sécuritaires. Pour les interprètes accompagnant les missions de forces armées, une préparation

aux techniques de combat et une formation préalable sur les concepts militaires serait aussi recommandée.

7.1.1. Contrat et statut

Les contrats des interprètes impliquent généralement un large éventail de missions et peu de mesures de protection pour leur vie. Aussi, le statut semble peu représentatif de leurs conditions de travail. Par exemple, les contrats des interprètes afghans pour les troupes espagnoles en 2001 (Gómez-Amich, 2017) prévoyaient que les interprètes « fournissent des services au sens large de la définition professionnelle des tâches que requièrent ces services, en s'adaptant aux instructions reçues ». Le terme « large » implique une signification abstraite et peu précise qui, par conséquent, met en danger et ôte la légitimité de la profession dans le milieu militaire, en plus de refléter l'asymétrie des attentes des utilisateurs à l'égard de leur prestataire de services d'interprétation.

L'élaboration d'un modèle de contrat consisterait à collecter des informations auprès des utilisateurs des services d'interprétation dans diverses situations de crises et sur la nature actuelle des relations entre les interprètes et les utilisateurs, en particulier les relations contractuelles et la fourniture d'une protection sur place et après le conflit pour eux et leurs familles. En outre, l'établissement d'un statut particulier pour les interprètes requiert de définir les conditions et le cadre dans lequel s'inscrit la fonction de l'interprète ; reconnaître l'indépendance et le professionnalisme de ses actions, et respecter et protéger son intégrité physique si elle est menacée pendant l'exercice de son activité, y compris lorsque celle-ci a pris fin (et y compris celle de sa famille, le cas échéant). Il est nécessaire que les termes du contrat protègent les interprètes contre les aléas sécuritaires et économiques, mais le futur doit aussi être anticipé en termes de droit d'asile, par exemple. Ce statut pourrait être précisé par les autorités, tant au niveau national qu'international. Toutefois, afin de garantir la légitimité et la protection des interprètes, ce statut octroyé de l'extérieur doit être accompagné d'une prise de conscience et de responsabilité de l'interprète vis-à-vis de son propre rôle, ce qui peut se traduire par une volonté d'être formé, d'apprendre, avoir le sens de l'esprit professionnel et demander une rémunération proportionnelle aux services rendus.

Afin de définir le statut des interprètes en zones de crise, il est recommandé de mener des recherches sur le contexte juridique et historique des professions qui ont atteint un certain degré

de protection et un certain statut pour les personnes travaillant sur le terrain (par exemple, les journalistes et le personnel médical), ainsi que sur les textes internationaux réglementant les situations de conflit, comme les Conventions de Genève.

7.2. Former : le besoin de qualité

Une formation approfondie, même de courte durée, pourrait améliorer la perception que les interprètes ont de leur propre fonction et ainsi les rendre plus légitimes auprès d'un large public, y compris des utilisateurs de leurs services. Il est important que les interprètes intervenant dans ces contextes de crise prennent conscience de leur rôle, de leurs responsabilités et de l'éthique du métier, mais aussi de leurs droits. Les interprètes exercent généralement pour une durée de temps limitée, et les formations conçues pour les étudiants dans le domaine sont inaccessibles au personnel qui doit être déployé rapidement et qui ne peut se permettre d'arrêter de travailler pendant plusieurs années. Dans ces conditions, une formation longue est peu pertinente. Toute éventuelle formation devra favoriser l'autonomie et sensibiliser à la nécessité d'améliorer en continu la connaissance de la langue et des techniques d'interprétation, y compris l'apprentissage du vocabulaire spécialisé dans les deux langues. Les interprètes sont conscients de leurs besoins en formation : d'après une étude de Moser-Mercer et Bali (2007), 53,85 % des interprètes de terrain interrogés estiment avoir besoin d'une formation pour gérer le stress, l'éthique et la définition des rôles. Enfin, selon Businaro (2012), la formation est cruciale pour comprendre l'importance de la neutralité, l'indépendance, l'impartialité et la sensibilité nécessaires lors de l'interprétation avec les réfugiés.

7.2.1. Les obstacles à la formation

Bien que cruciale, la possibilité d'une telle formation se heurte à de nombreux obstacles: contraintes budgétaires, nécessité de faire un screening des personnes qui requièrent une formation, et collecte de données linguistiques détaillées. De plus, il est difficile de collecter des informations sur les interprètes sur leur niveau d'éducation pour connaître leur niveau d'expertise, car cela peut nuire à leur sécurité (ils deviendraient identifiables).

7.2.2. La maîtrise insuffisante de l'anglais

Les interprètes locaux s'engagent généralement à interpréter pour des raisons lucratives, personnelles ou de subsistance, mais ne sont pas toujours compétents ni impartiaux. De nombreuses critiques ont notamment été émises quant à leur niveau de maîtrise de l'anglais (Inghilleri, 2010). De nombreuses personnes qui fournissent des services de traduction et d'interprétation dans les zones de guerre maîtrisent peu la langue des intervenants et n'ont pratiquement pas d'expérience en tant que traducteurs ou interprètes, n'ayant jamais travaillé à ce titre avant le début de la guerre. Palmer (2007) affirme d'ailleurs que « la plupart des personnes employées comme interprètes en Irak ne correspondent pas aux standards de compétence professionnelle des interprètes formés ». Cette lacune nuit directement au travail de l'interprète puisqu'elle représente un obstacle à la compréhension de la culture locale, avec tous les risques que comportent le fait de ne pas comprendre ce qui est traduit, les enjeux d'un événement ou ce qui se déroule dans une situation donnée. Ce manque de compétence linguistique représente bel et bien un problème, surtout compte tenu du rôle des interprètes dans la narration du conflit. La simplification excessive du contenu risque, à terme, de contribuer à la fabrication de narratifs trop peu représentatifs du conflit en question. Toutefois, la formation ne devrait pas se limiter à la maîtrise des langues, elle devrait être plus ciblée sur les capacités à traduire et interpréter.

7.2.3. Éthique de la traduction, éthique humanitaire

L'éthique de la traduction offre une illustration particulièrement marquante du domaine plus large de l'éthique humanitaire. La médiation linguistique reprend en effet ses valeurs d'inclusion, de responsabilité, de dignité, d'engagement communautaire et de respect (Crack et al., 2018). Étant donné que l'éthique humanitaire est liée aux questions de justice et d'équité, il est essentiel de questionner le privilège associé aux langues dans lesquelles l'aide est administrée. Afin de décrire au mieux les rapports de force entre les langues locales (majoritaires ou non) et celle de la communauté d'aide internationale, les notions de droits linguistiques et d'impérialisme linguistique peuvent s'avérer utiles. Pour ce qui est des droits linguistiques, nous nous référons à la description de Turi (1990, p.41): « les droits linguistiques, entendus subjectivement, droits à la fois individuels et collectifs, comprennent le droit à « une » langue [...] et le droit à « la » langue ». La médiation linguistico-culturelle, par l'intermédiaire

des interprètes, est un moyen privilégié de « garantir le respect des droits linguistiques individuels et, d'une manière plus ample, des droits de la personne tout court » (De Gioia, 2016, p.16). Par extension, l'interprétation serait donc la garantie du respect de l'impartialité dans l'usage même de la langue.

Quant à l'impérialisme linguistique, il s'agit d'une forme de domination culturelle au moyen de la langue. Bien que cet impérialisme s'inscrive notamment dans les politiques coloniales, voire civilisatrices, on peut encore en trouver des exemples contemporains. L'histoire atteste de nombreux cas d'impérialisme linguistique, en tant que vision expansionniste et comme témoignage de la supériorité d'une civilisation vis-à-vis des autres. Le français et l'anglais sont souvent l'objet d'études à ce sujet, puisque leur "supériorité" *de facto* s'impose aujourd'hui dans des domaines divers, mais aussi étant donné l'historique colonial de ces langues dans certains pays du monde. Lors d'interventions humanitaires, l'usage d'une langue aussi « globale » que l'anglais, le français, ou encore l'espagnol ou l'arabe, sans tenir compte des compétences linguistiques locales, peut nuire au respect des droits linguistiques et reproduire une forme de domination qui s'ajoute à la liste des éléments qui séparent la population affectée par la crise de la communauté d'aide internationale. On assisterait, par le choix de la langue de communication, à la reproduction de rapports asymétriques entre ces deux groupes. L'interprétation permettrait alors de briser les rapports de forces linguistiques, et de favoriser l'autonomisation des communautés marginalisées. De plus, rendre le contenu linguistique accessible au plus grand nombre via la traduction est un moyen de garantir le principe humanitaire d'impartialité.

7.2.4. Vers un code de déontologie plus généralisé

En zones de conflit

Tout l'enjeu du métier d'interprète en zone de conflit réside dans sa capacité à « déconstruire le message reçu d'un participant et le reconstruire dans le contexte culturel de l'autre participant dans un cadre d'idées partagées par une conscience collective, qui dans ce cas, est le contexte de la guerre » (Moreno, 2015). Le code de déontologie permettrait potentiellement aux interprètes d'éviter toute "manipulation linguistique" de la part des deux parties au conflit.

Moreno (2015) expose une enquête menée auprès des interprètes en zone de conflit, mais aussi de leurs utilisateurs et de réfugiés issus de ces zones de guerre. Les questions portent sur: la fréquence de l'utilisation d'un interprète, son degré de protection, l'existence d'informations préalables à l'entrevue, la formation, la fidélité au message transmis, la prise en compte de composantes culturelles, les facteurs psychologiques influençant le discours des interlocuteurs, les clarifications de l'interprète, l'expression d'opinions personnelles de l'interprète, les incohérences du discours de l'interlocuteur, et enfin, les erreurs grammaticales, linguistiques et syntaxiques de l'interprète et de ses interlocuteurs. Cette enquête permet d'identifier les potentiels éléments de friction ou de malentendus, et de comprendre les difficultés que l'interprète ainsi que les bénéficiaires doivent prendre en compte. Les réponses des militaires qui ont fait usage d'un interprète montrent qu'il y a une grande différence entre les interprètes locaux et ceux qui sont engagés par les forces armées du pays d'origine. En effet, comme les militaires ne fournissent aucune information lexicale, les interprètes locaux doivent développer eux-mêmes leur vocabulaire spécifique au fur et à mesure de leurs interventions sur le terrain. De même, les interprètes locaux non professionnels subissent le manque de reconnaissance, ce qui nuit à la qualité de leur interprétation. Enfin, les réponses des interprètes en zone de conflit à l'enquête indiquent que leur stratégie consiste généralement à transmettre l'information telle qu'elle a été exprimée, tout en tenant compte des différences culturelles ou des malentendus qui peuvent survenir. Bien entendu, la manière d'appliquer cette stratégie prend des teintes différentes en fonction des interlocuteurs, du type de relation qu'ils entretiennent avec les usagers ou bénéficiaires, de leur fonctions respectives, de l'interprète lui-même, et de l'urgence ou non de la situation.

Les réalités politiques et sociales associées à un conflit violent permettent rarement aux interprètes d'avoir suffisamment de temps et d'espace pour la réflexion morale ou la rationalisation. Sans règles ou autorité morale externe, ils s'appuient davantage sur leur propre jugement pour décider de la bonne ligne de conduite à adopter dans les circonstances. En effet, les interprètes se voient obligés de créer leur propre code déontologique issu de la pratique de l'interprétation étant donné qu'il n'ont reçu aucune formation. Lorsqu'ils sont employés dans un contexte militaire, ils adoptent les protocoles de l'armée mais sans pour autant avoir de véritable cadre protégeant leur statut. Or, l'absence même d'un code de déontologie empêche les interprètes de respecter les instructions qu'ils reçoivent de la part de leur employeur. En outre, il arrive que lorsque la situation se dégrade, ils doivent adopter un état d'esprit similaire

à ceux des soldats, quand bien même ils ne portent pas d'armes, et ne sont pas préparés ni formés (Inghilleri, 2010). Les interprètes sont des civils et ne bénéficient pas à ce titre d'un entraînement militaire. Pourtant, ils se trouvent au milieu d'un conflit et contraints par des divergences tant idéologiques que culturelles ou ethniques (Moreno, 2015).

En zones de crise et de conflit

Outre une formation, une certaine éthique professionnelle est nécessaire, via la création et la diffusion d'un code de déontologie. Il existe à ce jour plusieurs codes de déontologie pour les interprètes travaillant dans des zones de conflit ou dans des contextes humanitaires (HCR, 2009; AIIC et al., 2012), mais ils s'inspirent en grande partie des codes d'éthique à destination d'interprètes en temps de paix et tendent à adopter une approche prescriptive de l'éthique (Dean et al., 2014). Le code de déontologie devrait donc non seulement reprendre les normes prévues pour la profession d'interprète en général, mais devrait aussi être adapté aux situations et difficultés liées aux contextes de crises. On conservera, par exemple, l'usage de la première personne du singulier plutôt que le discours rapporté. Les utilisateurs des services d'interprètes sont d'ailleurs formés pour parler à la première personne comme s'ils s'adressent directement à l'interlocuteur étranger, et l'interprète utilise le même type de discours, sans qu'aucun des interlocuteurs n'utilise le discours rapporté. Cette règle facilite la communication et rend le dialogue plus fluide. *A contrario*, certaines spécificités aux contextes de crise, comme les contraintes de temps ou la loyauté envers un ou plusieurs des interlocuteurs, nécessitent d'adapter les règles d'usage en interprétation dans des contextes « normaux ». Les concepts clés du code de déontologie de l'interprète sont : neutralité, impartialité, confidentialité, intégrité, respect, fidélité et précision. Tous ont un objectif commun: établir et maintenir des relations de confiance, en vue d'une communication optimale. Comme précisé dans la section 5.3.1., les concepts nécessitent toutefois d'être adaptés au contexte de crise, dans lequel l'interprète n'est pas soumis aux mêmes contraintes que dans des configurations habituelles. Ce code couvrirait les droits et obligations de l'interprète, en plus de faciliter son dilemme récurrent entre médiation (jouer un rôle actif dans la communication) et neutralité (être fidèle à l'essence du message).

Nous reprendrons ci-dessous l'essentiel des instructions destinées aux interprètes ou traducteurs non professionnels locaux, issues du « Guide pratique à l'usage des

traducteurs/interprètes civils et des personnes recourant à leurs services dans les zones de conflit », conçu par l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC), la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) et Red-T. En ce qui concerne les droits des interprètes, le guide souligne l'importance de la protection (tant matérielle que médicale et psychologique) pendant et après l'intervention, et la nécessité d'étendre la protection à la famille de l'interprète si nécessaire. Il recommande aussi une (in)formation préalable, ainsi qu'une délimitation claire du mandat, et le droit de refuser une tâche pour des raisons personnelles, professionnelles, éthiques ou de sécurité. La rémunération et le nombre d'heures de travail doivent être adéquates et le contrat doit contenir des dispositions, compte tenu du danger encouru. En termes de responsabilités, le guide reprend la notion d'impartialité : l'interprète civil doit à tout prix éviter les conflits d'intérêts et partis pris, et faire en sorte que les « rôles et les hiérarchies établis dans les zones de conflit ne provoquent des inégalités ou des abus entre les participants » (Moreno, 2014, p.70). Il doit aussi respecter la confidentialité des données présentes dans le discours traduit. Enfin, le message doit être transmis de la manière la plus précise et être le plus fidèle à celui de son émetteur. Une attention particulière doit être portée aux éléments linguistiques, bien sûr, mais aussi à la coloration culturelle et aux nuances de la communication non-verbale. Aucun élément transmis ne doit être censuré ni transformé, mais l'interprète a intérêt à demander plus d'explications s'il le juge nécessaire à la bonne compréhension mutuelle. La prise de notes est parfois recommandée, même si elle est interdite ou génère la méfiance dans certaines configurations. Le guide conseille aussi de constituer un glossaire.

7.2.5. Glossaire

Les interprètes devraient pouvoir bénéficier de matériel nécessaire pour constituer les glossaires et nourrir leur connaissance des thèmes régulièrement abordés dans les entretiens, outre le cadre juridique et les diverses structures des autorités locales et militaires, par exemple. Un glossaire pourrait reprendre les termes qui, s'ils sont mal traduits, peuvent mener à de graves malentendus. S'agissant du domaine juridique, « des termes qui pourraient sembler synonymes à l'auditeur non-averti ont en réalité des implications (...) bien différentes [:] un détenu, un prisonnier de droit commun, prisonnier de guerre, interné, détenu de sécurité ou une personne privée de liberté peuvent sembler être des termes relativement proches ; ils ont

cependant des implications juridiques qui diffèrent » (Kherbiche, 2009). Un tel glossaire pourrait aussi être envisagé pour le domaine militaire ou médical.

7.2.6. Recommandations et pistes de solutions

Il est évident qu'une approche unique ne peut être standardisée pour toutes les organisations humanitaires dans le monde car elles diffèrent bien souvent les unes des autres en termes de mission, de principes et d'activités. Toutefois, les recommandations énumérées ci-dessus doivent être prises en compte et utilisées comme point de départ. Parmi les solutions apportées pour surmonter les problèmes linguistiques, le personnel humanitaire interrogé dans le cadre de l'étude de Businaro en Jordanie (Businaro 2012) a donné les réponses suivantes : des cours de langue à destination du personnel international des organisations humanitaires, des cours d'anglais à destination du personnel local, ce qui pourrait permettre une meilleure transmission des messages et à son tour améliorer l'efficacité du travail humanitaire. À cet égard, il serait recommandé de tester le niveau des interprètes en anglais et dans les autres langues étrangères, et de mettre à jour une certification tous les 4 ans, par exemple. Le personnel humanitaire préconise aussi de mettre en œuvre des formations pour ceux qui effectuent des tâches d'interprétation (avec un manuel comme support), et pour le personnel utilisant les services d'un interprète, et d'améliorer le processus de recrutement des interprètes de terrain. Ils ajoutent qu'une formation à la sensibilité culturelle serait appropriée pour améliorer l'efficacité de la communication. En effet, vu que l'apprentissage d'une langue étrangère donne accès à une autre perception du monde à travers la culture, il semblerait que les connaissances linguistiques ne suffisent pas et qu'il est tout aussi important de saisir les nuances culturelles qui mettent en valeur la compréhension. En outre, on peut dire que la connaissance de la langue et de la culture locales sont deux aspects essentiels pour faire preuve de confiance et de respect et établir des relations constructives entre les membres du personnel humanitaire et les groupes cibles.

Concernant l'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur, Crack et al. (2018) recommandent que les programmes académiques en aide humanitaire ou en développement prennent en compte le rôle significatif de la langue et de la culture.

8. Initiatives existantes

De nombreuses organisations tentent de promouvoir l'accès à une traduction de qualité en contexte de crise. Elles contribuent ainsi à promouvoir la traduction en tant qu'outil essentiel vers l'inclusion, le renforcement de la confiance, l'efficacité et à la durabilité opérationnelle. Elles tentent parfois aussi d'assurer la protection des personnes qui prennent en charge l'interprétation. Toutefois, promouvoir la priorité de la traduction parmi d'autres objectifs humanitaires urgents est particulièrement compliqué, car l'impact est bien moins quantifiable que le manque de vaccination, par exemple (Hunt et al., 2019). Nous reprendrons ci-dessous une liste non-exhaustive d'initiatives qui ont pour objectif de protéger ou de former les interprètes (professionnels ou non), et dont nous pourrions nous inspirer pour trouver des solutions durables.

L'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC), la Fédération Internationale des Traducteurs (FIT) et Red-T ont créé un guide pratique (repris dans la section 6.2.4.) pour promouvoir la protection des interprètes en zones de conflits. Ce guide pratique a l'intérêt de reprendre les droits et obligations des interprètes, mais aussi des usagers de leurs services. Cependant, il souffre d'un manque de diffusion auprès des principaux intéressés. L'ambition du projet de l'AIIC sur les interprètes en zones de conflit serait de convaincre l'ONU et/ou le Conseil de l'Europe d'adopter une résolution pour aider à protéger les interprètes.

D'après Stefano Cavapozzi (Translating Europe Forum, 2019), Directeur de la section Français du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'organisation ne possède pas de formations ou de cadre spécifique pour la traduction et l'interprétation en situation de crise. Ce dernier agit surtout dans des théâtres de conflits armés, où l'intensité de situations d'urgence varient en fonction de ce qui se passe sur le terrain. Tout ce qui est traduit est supposé aider les travailleurs humanitaires de la Croix-Rouge à faire leur travail dans des situations de crise. Le personnel linguistique est composé notamment de 150 interprètes « de terrain ». Ces interprètes sont toujours recrutés hors de la zone où ils seront amenés à travailler: pour des raisons de sécurité et de neutralité, ils ne viennent pas du pays où ils interprètent et n'ont pas non plus de membres de leur famille présents dans ce pays. Il ne s'agit donc pas d'interprètes locaux non professionnels, mais les conditions de travail et les obstacles sont similaires. Les interprètes « de terrain » veillent en grande partie à garantir l'application du mandat de protection de

l'organisation, en assistant les délégués du CICR lors de visites aux prisonniers pour les entretiens sans témoins, avec l'accord des autorités pénitentiaires locales. Ils veillent à ce que les détenus soient traités dans le respect du Droit international humanitaire.

Comme les conditions de travail des interprètes de « terrain » sont similaires à celles des interprètes non professionnels locaux, les projets de formation du CICR peuvent servir d'inspiration. En effet, le CICR propose une formation aux interprètes avant leur départ. Cette formation est commune à tout son personnel et comprend tant la connaissance de l'organisation et de son mandat que la préparation au terrain. Elle inclut aussi des jeux de rôles qui permettent de se mettre en situation. Toutefois, le volet linguistique en est absent. En outre, une formation juridique permettrait à l'interprète de comprendre les notions juridiques et le sens juridique de certains mots ou expressions.

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a généralement recours à des interprètes recrutés parmi la communauté locale de réfugiés. Il a établi plusieurs codes de conduite pour son personnel, y compris les interprètes, et a développé un module d'autoformation pour les interprètes travaillant avec une population déplacée ou réfugiée. Le HCR a également établi une Directive (2009) sur « le recrutement, la formation, la supervision et les conditions de service des interprètes ». Le Manuel de réinstallation du HCR (2011, pp.147-148) reprend, dans le chapitre 4, quelques recommandations pour éviter des fraudes de la part des interprètes : « faire en sorte qu'un même interprète ne soit pas impliqué de façon récurrente dans le dossier d'un certain requérant » ; mais aussi : « décourager toute fraternisation des interprètes avec les réfugiés (tout en reconnaissant qu'ils peuvent être réfugiés eux-mêmes) ». À ce sujet, le HCR insiste sur le fait d'éviter d'avoir recours à des interprètes issus de la population réfugiée, afin de garantir la neutralité et l'objectivité. La dernière recommandation se présente comme suit : « reconnaître les compétences des traducteurs et des interprètes, en mettant en place des politiques et des pratiques de recrutement efficaces et compétitives et en assurant la « professionnalisation » de ce service grâce à des salaires et des avantages suffisants ». Il indique aussi que le personnel du HCR doit être formé à travailler par l'intermédiaire d'interprètes. Le chapitre 7 (pp.347-349), lui, reprend les documents de référence et codes de conduite divers, et se penche sur les questions de recrutement, la délimitation du rôle et la sécurité de l'interprète. Ces recommandations et

documents servent autant à assurer la confidentialité et éviter la fraude, qu'à assurer la protection de l'interprète.

Reconnaissant que la communication est un droit fondamental, le projet Interact « Crisis Translation » (O'Brien, Translating Europe Forum 2019) vise à améliorer la situation des communautés touchées par une crise. Il s'agit d'un projet de recherche et d'innovation, financé par l'Union européenne (H2020). Il tente de renforcer la résilience par le biais de la communication facilitée par la traduction et ce, pour toutes les étapes d'une catastrophe : réduction, préparation, intervention et résilience. Le projet comporte cinq thèmes précis dont des politiques d'intervention d'urgence (aux niveaux national et international) et la formation de traducteurs parmi les locaux (volontaires locaux qui ne sont pas) et l'éthique (dans les situations de traduction). Le projet a abouti notamment à des recommandations de politiques pour inclure la traduction et l'interprétation dans les réponses d'urgence, ces dernières étant rarement intégrées aux instruments de gestion de crise dans le cadre de politiques d'intervention d'urgence.

En Suisse, l'association Interpret fondée en 1999 s'est chargée d'œuvrer pour une professionnalisation des interprètes communautaires, dont nous pourrions nous inspirer pour les interprètes non professionnels locaux, et a dressé une liste des modules de formation agréés. Quant à InZone, il s'agit d'un projet innovant qui déploie principalement ses activités dans trois régions du monde : la Corne de l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Europe. Il a été le premier à adopter des approches nouvelles en matière de communication multilingue dans les communautés touchées par les conflits et les crises, via des modules de formation en ligne. Le Certificat d'études supérieures en interprétation humanitaire est conçu pour des interprètes de « terrain », des interprètes travaillant pour des organisations humanitaires et des membres de la diaspora souhaitant utiliser leurs compétences linguistiques et culturelles pour faciliter la communication humanitaire. Il s'agit d'une formation continue dispensée en ligne et accréditée par le Service de formation continue de l'Université de Genève. En 2009, InZone a lancé un premier module de formation pour les interprètes de terrain travaillant pour le CICR. Le cours couvre deux domaines principaux : l'éthique et les compétences en matière d'interprétation consécutive, tous deux dans le contexte humanitaire. En 2011, un « Centre d'interprétation dans les zones de conflit » a été créé et depuis lors, InZone a organisé 9 cours pour les interprètes de terrain du HCR en collaboration avec cette organisation. Ces cours ont pour objectif de

développer les compétences contextualisées en interprétation consécutive, la gestion des entretiens et l'éthique de l'interprétation humanitaire. Une session de formation en face à face est donnée dès le départ, suivie de 3 mois d'activités en ligne. InZone propose également un séminaire pour les utilisateurs de services d'interprétation.

L'organisation Red-T a pour but de promouvoir la protection des traducteurs et interprètes qui travaillent dans des environnements à haut risque. Pour ce faire, l'organisation, composée de volontaires, crée des coalitions avec des associations linguistiques nationales et internationales, et expose les injustices et violations des droits humains dans le monde entier. Par son action, elle tente aussi d'obtenir une résolution des Nations unies protégeant les interprètes civils dans les situations de conflit (similaire à la résolution 1738 sur la sécurité des journalistes), et une reconnaissance spécifique des traducteurs et des interprètes dans les Conventions de Genève.

Translators Without Borders (TWB) est particulièrement actif dans les contextes de crise et, bien que principalement axé sur la traduction écrite, il déploie ses services en termes d'interprétation. TWB a joué un rôle pionnier dans la reconnaissance de la traduction dans le cadre de l'aide humanitaire, y compris via la formation de traducteurs de crise (O'Brien, Translating Europe Forum, 2019). TWB est composé d'une multitude (28 000) de linguistes mais qui ne couvrent pas toutes les langues marginalisées du monde, c'est pourquoi il est parfois nécessaire d'identifier et de former des membres bilingues de la communauté pour leur permettre de traduire de manière fiable et efficace. Le projet Words of Relief vise à traduire les messages de crise dans 15 langues mondiales, à créer un réseau de la diaspora capable de traduire et à mettre en place une application qui relie les travailleurs humanitaires et les agrégateurs de données en cas d'urgence.

TWB a lancé la « Language Data Initiative », qui donne un accès libre à une série de données linguistiques et de cartes interactives pour différents pays, dont la République démocratique du Congo, le Nigéria, le Guatemala, la Thaïlande, les Philippines, l'Ukraine et l'Inde. Dans le cadre de cette initiative, le « Humanitarian Data exchange », permet à TWB de travailler en collaboration avec des organisations humanitaires pour les encourager à partager et collecter des données qui leur permettent de savoir comment communiquer (quel format et quelle langue) avec les communautés qui ont besoin d'assistance humanitaire. Elle collecte et conserve les données existantes, et se charge de les formater pour qu'elles puissent être

facilement utilisées dans des contextes humanitaires. Sur base de ces données, et avec les organisations humanitaires partenaires, TWB développe des outils et des ressources pour standardiser le langage et les indicateurs de communication dans le suivi et l'évaluation humanitaire. Enfin, l'organisation mène des recherches afin de trouver des solutions technologiques innovantes pour surmonter les barrières linguistiques dans la collecte de données.

De son côté, l'UNESCO a réuni en 2014 plus de 60 experts de haut niveau et organismes professionnels de 25 pays afin d'élaborer un document stratégique visant à promouvoir la diversité linguistique et le multilinguisme. Ce document a servi de base pour le lancement d'un Atlas mondial des langues de l'UNESCO. Cet Atlas se présente aujourd'hui sous la forme d'une plate-forme Web mondialement accessible, dans le but de promouvoir et suivre l'évolution des langues du monde, et de renforcer la coopération et le partage de données linguistiques entre les institutions internationales, régionales et nationales. L'organisation appelle ainsi les gouvernements, les universités, l'industrie et les médias à contribuer à ce projet en vue de rendre le contenu plus accessible aux différentes communautés linguistiques. Cependant, tous les Etats et langues ne sont pas repris dans le répertoire ; seules les langues dites menacées y figurent. Par exemple, le Rwanda ne se trouve pas dans le menu déroulant, et seules 6 langues sont répertoriées pour l'ensemble du territoire congolais. Or, si l'on se réfère aux recherches linguistiques du Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren exposées aux visiteurs¹, il en existe plus de 200 en République démocratique du Congo.

9. Conclusion

D'aucuns reconnaissent le pouvoir de la langue comme « pont » entre plusieurs cultures. Les échanges, avant de prendre une ampleur plus large aux niveaux des Etats, s'établissent entre des individus dont les préoccupations sont en majorité liées à la survie dans des contextes de crise ou de conflit. La communication en zones de crise est désormais considérée comme un droit fondamental, et son absence comme une vulnérabilité au même titre que l'accès à la nourriture, l'eau ou le logement. L'absence d'une communication de qualité renforce les inégalités préexistantes dans un contexte de précarité et d'instabilité. En outre, une

¹Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren, visité le 7 février 2020.

communication mauvaise ou mal adaptée aux besoins linguistiques fausse la collecte de données et l'évaluation des besoins sur base desquelles sont établis les programmes d'aide et leur financement. Dans ce cas, il s'avérerait pertinent de se mobiliser pour que cette communication se matérialise dans la langue, le format (écrit ou oral) et le canal le plus approprié aux besoins des personnes frappées par la crise.

La plupart des chercheurs et interprètes qui se penchent sur la communication en zones de crise et de conflit reconnaissent le pouvoir de la traduction et de l'interprétation. Bien que la littérature soit limitée, relativement récente et peu exhaustive, ce champ d'étude mérite d'être davantage exploré. Au cours des recherches, nous avons eu l'occasion de préciser et resserrer l'objet d'étude pour se focaliser sur les interprètes non professionnels locaux, puisque ce sont généralement ces interprètes civils qui prennent la responsabilité de la médiation linguistique et culturelle. Cette précision a permis de mieux décrire le profil des interprètes en zones de crise et de conflit. Afin de répondre au mieux à la question de recherche portant sur les conditions de travail de ces interprètes, nous avons tenté de décrire tous les aspects de l'activité, à partir du recrutement et de la décision d'interpréter, jusqu'aux circonstances de travail et aux tâches régulièrement accomplies. Il est apparu que les interprètes non professionnels locaux accomplissent une multitude de tâches, bien au-delà de leurs compétences linguistiques et qu'ils prennent cette responsabilité pour toute une série de raisons, souvent peu remises en question lors du recrutement. Afin d'évaluer le degré de risque associé à l'activité, nous avons énuméré les conséquences d'une telle prise de responsabilité de l'interprète en termes d'éthique et de sécurité. Face à ces observations, nous pouvons conclure que le rôle des interprètes non professionnels locaux manque de visibilité en dépit de l'aide qu'ils fournissent dans des contextes d'urgence et d'importante précarité. En effet, à ce jour, leur rôle est encore peu reconnu ; au niveau individuel (puisque pour leur sécurité, il vaut mieux protéger leur identité en utilisant un prénom de substitution, par exemple), mais aussi au niveau de l'activité dans son ensemble (puisque'ils ne sont pas formés et ne répondent pas toujours aux critères de compétences linguistiques et déontologiques requis par la profession d'interprète). Pour qu'un statut de personne protégée (au sens du Droit international humanitaire, par exemple) soit octroyé aux interprètes non professionnels locaux, il faut que l'activité se professionnalise. La nécessité de protection est donc subordonnée à une formation de qualité. Tout l'enjeu réside donc dans les moyens mobilisés pour former ces interprètes. Couplées aux outils technologiques, les formations organisées par InZone, par exemple, fournissent une réponse

sur-mesure dont d'autres organisations peuvent s'inspirer. Néanmoins, la technologie est un outil et non un substitut de l'être humain dans la communication.

Comme Federici (2016), certains considèrent qu'il est indispensable de passer de l'intervention d'urgence à la prévention. Kemp et O'Brien (Translating Europe Forum, 2019) soulignent la nécessité impérieuse de planifier, et de réunir des informations pertinentes avant même l'émergence d'une crise pour être plus efficace, mieux répondre aux besoins de la population affectée en effectuant une évaluation des besoins plus proche de la réalité, éviter des catastrophes et enfin réduire les coûts liés à l'intervention. La situation des interprètes non professionnels locaux en zones de crise et de conflit ferait donc partie d'un questionnement plus large concernant la gestion internationale des crises et des conflits, et en constituerait même un outil essentiel dans leur résolution.

Bibliographie

Monographies

AIIC, FIT et Red-T, 2012. *Conflict Zone Field Guide for Civilian Translators/Interpreters(T/Is) and Users of Their Services* <https://red-t.org/our-work/safety-guidelines/>

ALEXANDER, David E., 2016. *How to Write an Emergency Plan*. Edinburgh: Dunedin Academic Press, 268p.

ASHER, R.E., MOSELEY, Christopher, 2007. *Atlas of the World's Languages*. London: Routledge, 416p. <https://doi.org/10.4324/9781315829845>

BAKER, Mona, 2006. *Translation and Conflict: A Narrative Account*. 203p.
doi:10.4324/9780203099919

BISCHOFF, Alexandre ; LOUTAN, Louis, 1998. *À mots ouverts: guide de l'entretien médical bilingue à l'usage des soignants et des interprètes*. 24p.

BISCHOFF, Alexandre; LOUTAN, Louis, 2008. *Other Words Other Meanings : A guide to health care interpreting in international settings*. Genève: Hôpitaux Universitaires de Genève. 29p.

FISCHER, Henry W., 2008. *Response to Disaster: Fact versus Fiction and its Perpetuation: The Sociology of Disaster*. (3rd ed) University Press of America, Lanham, MD. 258p.

HCR, 2007. *Handbook for Emergencies*. <http://www.unhcr.org/472af2972.pdf>

HCR, 2009a. Interpréter dans un contexte de réfugiés : directives du HCR sur le recrutement, la formation, la supervision et les conditions de service des interprètes, 19 janvier 2009, IOM/005/2009- FOM/005/2009 (document interne).

HCR, 2009b. HCR, Module d'autoformation 3 : Interpréter dans un contexte de réfugiés, 1er janvier 2009. Disponible à l'adresse: <http://www.unhcr.org/4d947e2c9.pdf>

HCR, 2011. Manuel de réinstallation du HCR, Genève, 472p.

HCR, 2018. Policy on Age, Gender, and Diversity. Disponible à l'adresse: <http://www.unhcr.org/5aa13c0c7.pdf#zoom=95>

MOSELEY, Christopher, 2010. *Atlas of the World's Languages in Danger*, 3rd ed. Paris, UNESCO Publishing. Online version : <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>

OCDE, 2005/2008. *The Paris Declaration on Aid Effectiveness and the Accra Agenda for Action*. www.oecd.org/dataoecd/11/41/34428351.pdf (consulté le 6 avril 2020).

SALAMA-CARR, Myriam, 2007. *Translating and Interpreting Conflict*. Éd. Rodopi. Amsterdam – New York. Volume 28. ISBN-13: 978-90-420-2200-3, pp. 138-265.

SPHERE ASSOCIATION, 2018. *The Sphere Handbook: Humanitarian Charter and Minimum Standards in Humanitarian Response*. Genève : Sphere Association. www.spherestandards.org/handbook-2018/ (consulté le 22 mars 2020).

SRA INTERNATIONAL Inc., 2008, *Cultural Competency in Disaster Response: A Review of Current Concepts, Policies, and Practices*. Report prepared for the Office of Minority Health. Rockville, MD: SRA International, Inc.

TRANSLATORS WITHOUT BORDERS, 2017a. *Language Barriers in the Humanitarian Response in North eastern Nigeria: Initial Assessment*. Avril 2017. (consulté le 2 avril 2020).

TRANSLATORS WITHOUT BORDERS, 2017b. *Putting Language on the Map in the European Refugee Response*. Research report. (Consulté le 13 mai 2020).

WEST, Richard, TURNER, Lynn, H., 2009. *Understanding Interpersonal Communication: Making Choices in Changing Times*. Boston: Wadsworth Cengage Learning. 672p.

Articles scientifiques

ALLEN, Katharine, 2012. Interpreting in Conflict Zones. *NAJIT* [en ligne]. 27 avril 2012, 00h01. (consulté le 8 avril 2020). Disponible à l'adresse : <https://najit.org/interpreting-in-conflict-zones/>

BAKER, Catherine, 2012a. Opening the Black Box: Oral Histories of how Soldiers and Civilians Learned to Translate and Interpret during Peace Support Operations in Bosnia Herzegovina. *Oral History Forum*, vol. 32. pp.1-22.

BAKER, Catherine, 2012b. The Care and Feeding of Linguists: The Working Environment of Interpreters, Translators, and Linguists during Peacekeeping in Bosnia Herzegovina. *War and Society*. Vol.2. pp.154-175.

BAKER, Mona, 2010. Interpreters and Translators in the War Zone Narrated and Narrators. *The Translator*. Vol.16, n°2, pp.197-222. ISBN 978-1-905763-23-8

BASTIDE, Loïs, 2018. Crisis Communication During the Ebola Outbreak in West Africa: The Paradoxes of Decontextualized Contextualization. In: BOURRIER, Mathilde, BIEDER, Corinne (Eds.). *Risk Communication for the Future*. Cham: Springer, pp. 95-108.

CRACK, Angela, FOOTITT, Hilary, TESSEUR, Wine, 2018. *Respecting Communities in International Development: Languages and Cultural Understanding*.

https://www.reading.ac.uk/web/files/modern-languages-and-european-studies/Listening_zones_report_-EN.pdf (consulté le 30 mars 2020).

CRENSHAW, Kimberlé, 2005. Cartographies des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur. *Cahiers du Genre*. Vol. 39(2), pp.51-82. doi:10.3917/cdge.039.0051

CROKE, Lisa Ashkhenaz, 2004. Abuse, Torture and Rape Reported at Unlisted U.S.-Run Prisons in Iraq. *The New Standard*, 24 septembre.

<http://newstandardnews.net/content/index.cfm/items/1029> (consulté le 23.03.2020).

DG-ECHO, 2013. *Disaster risk reduction. Increasing resilience by reducing disaster risk in humanitarian action*.

http://ec.europa.eu/echo/files/policies/prevention_preparedness/DRR_thematic_policy_doc.pdf

DEAN, Robyn, Pollard Jr, Robert, 2014. The Interpreter and Translator Trainer, *Context-based Ethical Reasoning in Interpreting*, pp.155-182.

DE GIOIA, Michele, 2016. Médiation et droits linguistiques : une mise en relation. *Éla. Études de linguistique appliquée*, vol. 181(1), pp.11-22. doi:10.3917/ela.181.0011.

FEDERICI, Federico M., GERBER, Brian J., O'BRIEN, Sharon, CADWELL, Patrick, 2019. The International Humanitarian Sector and Language Translation in Crisis Situations. Assessment of Current Practices and Future Needs. London/Dublin/Phoenix, AZ: INTERACT. The International Network on Crisis Translation.

FEDERICI, Federico M., 2016. Introduction: A state of emergency for crisis communication. In FEDERICI, Federico M. (Ed.), 2016. *Mediating Emergencies and Conflicts. Frontline Translating and Interpreting*. Palgrave Macmillan: New York NY, pp. 1-29.

FEDERICI, Federico, M., 2016. Training translators for crisis communication: Translators without Borders as an example. In FEDERICI, Federico M. (Ed.), *Mediating Emergencies and Conflicts. Frontline Translating and Interpreting*. Palgrave Macmillan, New York, NY, pp. 85–111.

FIELD, J. 2017. What is appropriate and relevant assistance after a disaster? Accounting for culture(s) in the response to Typhoon Haiyan/Yolanda. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, Vol. 22, pp. 335-344.

GHANDOUR-DEMIRI, Nada, 2017. Language and comprehension barriers in Greece's migration crisis: a study on the multitude of languages and comprehension of material provided to refugees and migrants in Greece. TWB et Save The Children report. Danbury (CT). <https://translatorswithoutborders.org/wp-content/uploads/2017/07/Language-Comprehension-barriers.pdf> (consulté le 27 mars 2020).

GÓMEZ-AMICH, Maria, 2018. *The heart of the conflict - Challenges, complexities and paradoxes intrinsic to the role of interpreters in conflict zones*. <https://www.lourdesderioja.com/2018/06/05/the-interpreter-a-neutral-go-between/>. Consulté le 16 mars 2020.

GREENWOOD, Faine, HOWARTH, Caitlin, POOLE, Danielle E., RAYMOND, Nathaniel, A., SCARNECCHIA, Daniel, P., 2017. The signal code: A human rights approach to information during crisis. *Harvard Humanitarian Initiative*: Cambridge, MA,

<https://hhi.harvard.edu/publications/signal-code-ethical-obligations-humanitarian-information-activities>

HALE, Sandra, 2007. Community Interpreting. Research and Practice in Applied Linguistics. Basingstoke: Palgrave Macmillan.

HANCOCK, Ange-Marie, 2007. When Multiplication Doesn't Equal Quick Addition: Examining Intersectionality as a Research Paradigm. *Perspectives on Politics*, 5(1), 63-79. doi:10.1017/S1537592707070065

HARMAN, Danna, 2009. Trading a Life in Vegas to Speak for Troops in Afghanistan. *The Christian Science Monitor* [Online], 9 January. In: INGHILLERI, Moira, 2010. You Don't Make War without Knowing Why. The Decision to Interpret in Iraq. *The Translator*. Vol. 16 (2) p.67.

HASAN, Maruf, 2018). The Language Lesson: What We've Learned about Communicating with Rohingya Refugees. *TWB*. https://translatorswithoutborders.org/wp-content/uploads/2018/12/TWB_Bangladesh_Comprehension_Study_Nov2018.pdf (consulté le 2 avril 2020).

HUNT, M., O'BRIEN, Sharon, CADWELL, Patrick, O'Mathúna, Daniel P., 2019. Ethics at the Intersection of Crisis Translation and Humanitarian Innovation. *Journal of Humanitarian Affairs*. Vol. 1(3), pp.23-32. (Consulté le 30 mars 2020).

INGHILLERI, Moira, 2010. You Don't Make War without Knowing Why. The Decision to Interpret in Iraq. *The Translator*. Vol. 16 (2). pp.175–196.

INGHILLERI, Moira, 2014. Mediating Zones of Uncertainty. *The Translator*. Vol. 11(1). pp.69-85. DOI: [10.1080/13556509.2005.10799190](https://doi.org/10.1080/13556509.2005.10799190)

KAHANE, Eduardo, 2008. *Interprètes en zones de conflits : quel est exactement le fond du débat?*. Décembre 2008. <http://www.aiic.net/ViewPage.cfm/page3040> (consulté le 5 avril 2020).

KAHANE, Eduardo, 2009. *The AIIC resolution on interpreters in war and conflict zones*. <http://aiic.net/p/3196> . (Dernière mise à jour il y a quatre ans) (consulté le 6 avril 2020).

KUJAMÄKI, Pekka, 2016. And then the Germans came to town : The lived experiences of an interpreter in Finland during Second World War. *Linguistica Antverpiensia*, New Series: Themes in Translation Studies. Vol.15, pp.106 – 120.

LABBE, Jérémie, DAUDIN, Pascal, 2016. Applying the Humanitarian Principles: Reflecting on the Experience of the International Committee of the Red Cross. *International Review of the Red Cross*, 97(897/898). pp.183–210.

MAZOUZ, Sarah, 2015. Faire des différences. Ce que l'ethnographie nous apprend sur l'articulation des modes pluriels d'assignation. *Raisons politiques*, 58(2), 75-89.
doi:10.3917/rai.058.0075.

MONACELLI, Claudia, PUNZO, Roberto, 2001. Ethics in the Fuzzy Domain of Interpreting: A 'Military' Perspective. *The Translator*. Vol. 7 (2). pp.265–282.

MORENO BELLO, Yolanda, 2014. The war interpreter: Needs and challenges of interpreting in conflict zones. In: VALERO-GARCES, Carmen (ed.) *(Re)visiting ethics and ideology in situations of conflict*. Universidad de Alcalá.

MORENO BELLO, Yolanda, 2015. Interpreting at War : Fighting Language Manipulation, 16p.

MOSER-MERCER, Barbara, BALI, Grégoire, 2007. *Interpreting in Zones of Crisis and War: Improving Multilingual Communication through Virtual Learning*. MIT/LINC Conference "Technology-enabled education: A catalyst for positive change", October 28-30, 2007, Amman, Jordan.

MUNRO, Robert, 2013. Crowdsourcing and the Crisis-affected Community: Lessons Learned and Looking Forward from Mission 4636. *Journal of Information Retrieval*. Vol. 16:2, pp.210–66.

O'BRIEN, Sharon, FEDERICI, Federico M., CADWELL, Patrick, MARLOWE, J. et Gerber, B., 2018. Language Translation during Disaster: A Comparative Analysis of Five National Approaches. *International Journal of Disaster Risk Reduction*. 31, 627–36

PACKER, George, 2007. Betrayed: The Iraqis Who Trusted America the Most. *The New Yorker*. In BAKER, Mona, 2010. Interpreters and Translators in the War Zone Narrated and Narrators. *The Translator*. Volume 16, n°2, p205.

PALMER, Jerry, 2007. Interpreting and Translation for Western Media in Iraq. In SALAMA-CARR, Myriam (ed.). *Translating and Interpreting Conflict*. Amsterdam/New York, pp13-28.

PESCAROLI, Gianluca, ALEXANDER, David, E., 2015. A definition of cascading disasters and cascading effects: Going beyond the ‘toppling dominos’ metaphor. *Planet @ risk*, Vol. 3 No. 1, doi: <https://planet-risk.org/index.php/pr/article/view/208>.

PÖCHHACKER, Franz, 2004. *Introducing Interpreting Studies*. London: Routledge. 2nd ed. 268p.

RAFAEL, Vicente L., 2007/2010. Translation in Wartime. *Public Culture*. 19(2). pp.239-46. In BAKER, Mona (ed.) *Critical Readings in Translation Studies*. London and New York: Routledge, pp. 383-90.

RAFAEL, Vicente L., 2009. Translation, American English, and the National Insecurities of Empire. 24p.

STAHULJAK, Zrinka, 1999. The Violence of Neutrality-Translators in and of the War [Croatia, 1991-1992]. *College Literature*. Vol. 26 (1), pp.34–51.

STAHULJAK, Zrinka, 2000. Violent Distortions: Bearing Witness to the Task of Wartime Translators. *TTR: Traduction, Terminologie, Rédaction*. Vol. 13 (1): 37-51.

TAKIMOTO, Masato, 2006. Interpreters' role perceptions in business dialogue interpreting situations. *Monash University Linguistics Papers*. Vol. 5(1), pp. 47 - 57.

THOMAS, Roy, 2003. There's No I in Team ? Why and How Interpreters Must Be Made Members of the Team. *The Liaison*. Disponible à l'adresse : http://coe-dmha.org/Publications/Liaison/Vol_3No_1/Feat06.htm (Consulté le 23 mars 2020).

TODOROVA, Marija, 2016. Interpreting Conflict Mediation in Kosovo and Macedonia. *Linguistica Antverpiensia*. New Series: Themes in Translation Studies. Vol. 15, pp.227-240.

<https://lans-tts.uantwerpen.be/index.php/LANS-TTS/article/view/392> (consulté le 8 avril 2020).

TODOROVA, Marija, 2017. Interpreting at the Border: «Shuttle interpreting» for the UNHCR. *CLINA: An Interdisciplinary Journal of Translation, Interpreting and Intercultural Communication*. Salamanca. Vol. 3, n. 2, pp. 115-129 doi:10.14201/clina201732115129. (consulté le 8 avril 2020).

TURI, Joseph-Giuseppe, 1990. Le droit linguistique et les droits linguistiques. *Les Cahiers de droit*, 31 (2), 641–650. <https://doi.org/10.7202/043028ar>

WRIGHT, Kate, 2018. Helping Our Beneficiaries Tell Their Own Stories? International Aid Agencies and the Politics of Voice within News Production. *Global Media and Communication*. 14:1, pp. 85–102.

Mémoires et thèses

BUSINARO, Roberta, 2012. *Relief Operations across Language Barriers: The Interpreter Factor*. Mémoire de Master (non publié). University College Dublin. 98p.

CORDEL, Anne-Sophie, *La diffusion de l'anglais dans le monde : le cas de l'Algérie*, thèse en Langues, littératures et sciences humaines, Grenoble : Université de Grenoble, 2014, 548p.

GÓMEZ-AMICH, Maria, 2017. *Descriptive Study on the Self-Perception of Interpreters in Conflict Zones: A Case Study in Afghanistan*. Ph.D. dissertation. University of Granada, Spain.

KHERBICHE, Leila, 2009. *Interprètes de l'ombre et du silence: entre cris et chuchotements*. Réflexion sur l'interprétation dans un contexte humanitaire auprès du CICR. Université de Genève. Maîtrise. 141p. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:17040>

Conférences et colloques

FEDERICI, Federico, M., 2019. *Lunch Hour Lecture: Risk Communication in Multilingual...* 'We don't need no translator' - Dr Federici. Disponible sur: <https://www.youtube.com/watch?v=g9O0wCkahds>

SHEPHERD-BARRON, James, 2010. Language Kills. *UNICEF-APSSC*.

<http://www.seameo.org/LanguageMDGConference2010/doc/presentations/day2/JamesShepherdBarron-sn.pdf> (Consulté le 23 mars 2020).

Symposium on humanitarian interpreting. Monash. April 2016. Disponible sur : <https://vimeopro.com/monasharts/humanitarian-interpreting>

Translating Europe Forum (2019). #2019TEF - DAY 1 - *Helping the helpers*. Disponible sur : https://www.youtube.com/watch?v=Xep4a_MFgc&feature=youtu.be

Sites web

BEALE, Jonathan, 2013. *Gen Allen: Afghan interpreters 'will be first target'*. BBC News. <http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-21408942> (consulté le 23 mars 2020).

ETHNOLOGUE. Recueil de données linguistiques interactives. Disponible à l'adresse : <https://www.ethnologue.com/>

FITCHETT, Linda, 2012. *AIIC, Red T and FIT introduce the first conflict zone field guide*. <http://aiic.net/p/3853> (consulté le 11 mars 2020)

GLOBAL HUMANITARIAN AID, 2012. www.globalhumanitarianassistance.org

HAWKSLEY, Humphrey, 2008. *Iraq translator' mask ban dropped*. BBC News http://news.bbc.co.uk/2/hi/middle_east/7768041.stm (consulté le 23 mars 2020).

INTERPRET (association). Disponible à l'adresse : <http://www.inter-pret.ch/>

INZONE : Disponible à l'adresse : <https://www.unige.ch/inzone/who-we-are/>

LECLERC, Jacques, 2007. «Afrique» dans L'aménagement linguistique dans le monde, Québec, CEFAN, Université Laval, [<http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/afracc.htm>], (consulté le 08 juin 2020).

LIGUE DES DROITS HUMAINS, *Déclaration universelle des droits de l'Homme* (art.19) : <http://www.liguedh.be/la-declaration-universelle-des-droits-de-lhomme/> (consulté le 10 mai 2020)

MARKS, Alexandra, 2007. One Muslim's Decision to Join the US Army. *The Christian Science Monitor*. <http://www.csmonitor.com/2007/0328/p01s02-usmi.html> (consulté le 23 mars 2020).

MIKKELSON, Holly, 2010. *Interpreting is Interpreting – Or Is It?*.
<http://aiic.net/ViewPage.cfm/page3356.htm> (Consulté le 23 mars 2020)

MOSER-MERCER, Barbara, BALI, Grégoire, 2008. Interpreting in Zones of Crisis and War. *AIIC*. <http://aiic.net/ViewPage.cfm/page2979.htm>

MUSEE ROYAL DE L'AFRIQUE CENTRALE. Culture et Société.
https://www.africamuseum.be/fr/research/discover/human_sciences/culture_society

PETER, Tom A. 2008. An Iraqi Interpreter as Chronicler of the War', *The Christian Science Monitor*, 12 August. Disponible sur <http://www.csmonitor.com/2008/0813/p06s01-wome.html>. (Consulté le 23 mars 2020).

RED-T. Disponible à l'adresse : <https://red-t.org/about-us/what-we-do/>

SNOW, Lalage , 2008. Life as an Iraqi Interpreter for the British Army: Seen as a Traitor with No Security. *The Telegraph*, 30 Octobre. Disponible sur www.telegraph.co.uk/news/newsttopics/onthefrontline/3280445/Life-as-anIraqi-interpreter-for-the-British-Army-Seen-as-a-traitor-with-no-security.html (consulté le 23.03.2020).

TRANSLATORS WITHOUT BORDERS. *Language Data Initiative*. Disponible à l'adresse : <https://translatorswithoutborders.org/language-data/>

Audios

Humanitaire et communication: quels défis aujourd'hui?. *Babylone*. RTS (Radio-télévision Suisse). Diffusion publique. Suisse. 7 mai 2015. <https://pages.rts.ch/espace-2/programmes/babylone/6724602-babylone-du-07-05-2015.html>

Dans les crises humanitaires et les conflits, la communication avec la population locale est un outil crucial pour mener des opérations militaires ou des actions humanitaires. Pourtant, le manque de données linguistiques complètes, à jour et en accès libre, et la difficulté d'identifier et de mobiliser des personnes qui parlent les langues locales dans la phase d'intervention, entravent la communication et la collecte de données fiables sur lesquelles se basent les programmes d'aide internationale.

L'activité d'interprète en zones de crise et de conflit est peu reconnue : il s'agit en général de personnes issues de la communauté locale, sans connaissances en interprétation ni en déontologie, et dont la maîtrise de la langue des intervenants étrangers est souvent insuffisante. Par conséquent, ils interprètent sans formation ni protection et sont soumis à de nombreux risques liés à la profession et au contexte dans lequel ils opèrent.

Reconnaître le rôle essentiel qu'ils jouent dans des contextes instables et incertains, offrir des modules et du matériel de formation adéquat, et protéger ces interprètes à l'instar d'autres professions dont les garanties de protection sont inscrites dans les textes internationaux comme les Conventions de Genève seraient une manière de pallier ce problème et par conséquent, d'améliorer la sécurité globale. De même, il serait recommandé d'adopter une approche préventive plutôt que d'agir au moment de la survenance d'une crise, afin de diminuer les dépenses liées à la gestion de crise et limiter les coûts humains.

Mots clés : interprétation, communication, conflit, éthique, humanitaire, protection, formation

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication

École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad